

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

FIBTP 2020

FIBTP 2019

FIBTP 2018

FIBTP 2017

FIBTP 2016

FIBTP 2015

FIBTP LT

ÉPARGNE
SALARIALE
ÉDITION 2020

SOMMAIRE

Conseil de surveillance des FIBTP millésimés et du FIBTP LT	3
Conjoncture économique en 2020	4
Évolution des fonds FIBTP en fonction de la croissance du BTP en 2020	8
Fonctionnement du Régime Professionnel de Participation	9
Gestion financière des fonds FIBTP	11
Politique financière en 2020	14
Performances financières	16
FIBTP 2020	18
FIBTP 2019	22
FIBTP 2018	27
FIBTP 2017	32
FIBTP 2016	37
FIBTP 2015	42
FIBTP LT	47
Annexe aux comptes	52
Rapport des commissaires aux comptes	53
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	55
Fonds REGARD Monétaire	56
Fonds REGARD Obligations court terme	59
Fonds REGARD Obligations	62
Fonds REGARD Obligations long terme	65
Fonds REGARD Obligations privées ISR	68
Fonds REGARD Convertible	71
Fonds REGARD Actions Développement durable	74
Lexique financier	77

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

Au 31/12/2020 :

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FIBTP MILLÉSIMÉS ET DU FIBTP LT*

Bruno CORNET	Président - Sté SPIE Nucléaire Représentant permanent de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - FNCSBA CGT
Nicolas POMEON	Vice-président - Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Marc du PATIS	Représentant conjointement la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP)
Jean-Claude APPERT	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Patrick BLANCHARD	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois - C.F.D.T.
Jean-Michel VAILLENDET	Sté CEGELEC Nord-Est Représentant la Fédération BATI-MAT-T.P. - CFTC
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Edouard MAGDZIAK	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Marc GIORGIANI	Sté Ponticelli Frères Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du bâtiment, bois, Travaux publics et matériaux de construction - CGT/FO
Michel PARSEKIAN	Société SADE - Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2020

■ Environnement économique

Au début de l'année 2020, le sentiment du marché a été une fois encore dominé par les événements politiques. Dans les premiers jours de janvier, le marché a été soutenu par l'apaisement des tensions commerciales et la dissipation de l'incertitude liée au Brexit, mais un regain d'agitation au Moyen-Orient et surtout l'annonce officielle de l'épidémie de coronavirus en Chine ont ensuite nettement assombri le moral des investisseurs et plombé les marchés internationaux. Sur le front politique, ce mois restera gravé dans l'histoire : le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union Européenne et les États-Unis et la Chine ont enfin signé la première phase d'un accord commercial.

Pourtant, dès le mois de février, la crise sanitaire a pris le pas sur toute autre considération et les marchés financiers ont vécu le restant de l'année au rythme de cet agent pathogène, rapidement baptisé Covid-19, et des mesures de restriction d'activité et de circulation des personnes adoptées progressivement par l'ensemble des pays. Ainsi, la Chine d'où est partie la pandémie a été la première à instaurer un confinement généralisé dans la zone touchée par le virus, soit plusieurs millions d'habitants une activité industrielle habituellement intense. En mars, tandis que la Chine amorçait la réouverture progressive de son économie après avoir réussi à stopper la propagation du virus, des confinements généralisés ont été décrétés dans le reste du monde afin de lutter contre la pandémie, l'Europe étant particulièrement touchée dès la première quinzaine de mois et bientôt rattrapée par les États Unis. Dans ce contexte inédit d'arrêt brutal et quasi général de l'activité mondiale, les premiers signes désastreux de l'impact économique ont commencé à apparaître. Dans la zone euro, les indices de confiance ont chuté à leur plus bas niveau historique tandis qu'aux États-Unis, les nouvelles demandes d'allocations-chômages ont littéralement explosé avec plus de 3 millions de nouvelles inscriptions au chômage en une seule semaine. Les premières estimations du PIB du premier trimestre 2020 ont permis de chiffrer un premier aperçu de l'étendue des dégâts, avec une contraction de 4,8% aux États-Unis, 6,8% en Chine et 3,8% dans la zone euro. Par ailleurs, la plupart des enquêtes de conjoncture en Europe, aux États-Unis et au Japon ont atteint au début du deuxième trimestre leurs plus faibles niveaux historiques.

À partir du mois de mai, les mesures de confinement auxquelles étaient soumis la plupart des pays développés ont commencé à être progressivement levées, mais à des degrés divers en fonction des pays. Certains, comme l'Espagne, ont maintenu la fermeture des commerces non essentiels, tandis que le Japon, dont la quarantaine était moins stricte, est revenu aux conditions qui prévalaient avant l'état d'urgence. En France, la plupart des commerces et des sites de productions ont pu reprendre leur activité, les bars, les restaurants ainsi que les salles de spectacles demeurant fermés jusqu'à nouvel ordre. Alors qu'un impact très fort du Covid-19 sur le PIB du premier trimestre a été confirmé zone Euro, la Chine a été le premier pays à avoir repris un niveau d'activité quasi normal, la production industrielle ayant entièrement récupéré le terrain perdu. Du côté des pouvoirs politiques, la Commission européenne a présenté son projet de Fonds de relance à hauteur de 750 milliards d'euros, soit 5,4% du PIB de l'Union, avec les deux tiers sous forme de subventions.

Tout au long de l'été, les intervenants sur les marchés sont restés suspendus au flux de nouvelles concernant la pandémie de Covid-19, la situation sanitaire semblant désormais sous contrôle en Europe et en Asie tandis que le continent américain dans son ensemble ne semblait pas en mesure d'endiguer la diffusion massive du virus. Sur le front économique, une amélioration notable a commencé à s'observer en Europe et même aux États-Unis, tant au niveau du moral des entreprises que dans les

statistiques de l'économie réelle. Cependant, le FMI a revu en baisse ses prévisions de croissance avec une contraction du PIB mondial de -4.9% en 2020 avec une reprise de +5.4% en 2021. Toutes les régions du monde devraient être en récession cette année à l'exception de la Chine, prévue à +1%.

Après ce répit estival bienvenu, l'actualité du mois de septembre a été dominée par une recrudescence de l'épidémie de coronavirus un peu partout dans le monde, et tout particulièrement en Europe. Ainsi, les nouveaux cas de Covid-19 au Royaume-Uni, en Espagne et en France ont dépassé les niveaux de la première vague, tandis que les hospitalisations et les décès ont également progressé, mais fort heureusement dans une bien moindre mesure. À noter que dans cette seconde vague de contaminations, l'Italie et l'Allemagne sont mieux parvenues à endiguer l'épidémie que leurs voisins européens. Aux États-Unis, les contaminations ont augmenté à nouveau après avoir diminué au mois d'août et le nombre de victimes du virus à l'échelle mondiale a atteint la barre du million au cours du mois de septembre. Cette nouvelle accumulation de facteurs négatifs a fortement pesé sur les acteurs économiques, avec en premier lieu une aggravation de la crise sanitaire et sociale dans les pays développés. Par ailleurs, aux incertitudes politiques autour du Brexit et de l'élection présidentielle américaine se sont ajoutées la recrudescence des actes de terrorisme et, cerise sur le gâteau, une nouvelle dégradation des indicateurs économiques un peu partout dans le monde.

Événement le plus marquant du mois de novembre, l'élection de Joe Biden à la Présidence, après plusieurs jours de retard sur le calendrier en raison des difficultés de comptage des votes par correspondance, a mis fin à l'une des campagnes présidentielles les plus atypiques de l'histoire des États-Unis. Sur le front de la situation sanitaire, la hausse des contaminations a entraîné dès le début du mois des reconfinements nationaux en Europe, les États-Unis adoptant une stratégie plus localisée. L'ensemble de ces mesures a favorisé une nette réduction du nombre de nouveaux cas et de décès, plus nettement toutefois en Europe qu'Outre-Atlantique. Enfin, à la mi-novembre, des annonces encourageantes relatives aux vaccins ont redonné de l'élan aux marchés actions et aux cours du pétrole.

L'actualité de la fin de l'année a été contrastée, entre informations positives sur le front politique (ratification du Fonds de relance de l'Union Européenne, accord commercial entre Londres et Bruxelles, plan de soutien américain) ainsi que dans le domaine des vaccinations (les campagnes ont été lancées aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'Union Européenne) et mauvaises nouvelles concernant l'évolution de la pandémie (nouveaux records de contaminations et de décès aux États-Unis, nouvelles restrictions en Europe pour les fêtes et découverte d'une mutation du virus au Royaume-Uni).

Aux États-Unis, l'économie semble s'essouffler. En effet, après une croissance de 33,4% en rythme annualisé au troisième trimestre, la croissance du PIB semble avoir ralenti au dernier trimestre de l'année avec une estimation actuelle à 10,4% en rythme annualisé. Par ailleurs, les mesures de restrictions ont été durcies en Californie dont le poids dans le PIB américain atteint 14% et les données réelles ne reflètent pas encore l'impact des confinements dans les différents états. La production industrielle s'est accrue de 0,4% et la dynamique est également toujours robuste dans l'immobilier, où les mises en chantier ont atteint leur plus haut niveau depuis février. Cependant les ventes au détail ont reculé de 1,1% sur un mois et les créations d'emplois hors secteur agricole ont fléchi à 245 000 contre 610 000 le mois précédent tandis que les demandes d'allocations-chômage ont commencé à accélérer en décembre.

En Zone Euro, la production industrielle s'est redressée, gagnant 2,1% sur un mois. Au vu des indicateurs avancés, cette solidité devrait résister en décembre : le PMI manufacturier a progressé de 1,7 points à 55,5 et les enquêtes nationales dans la production manufacturière, comme l'INSEE en France et l'IFO en Allemagne, penchent également en faveur d'une poursuite de cette trajectoire ascendante. De manière surprenante au regard de la prolongation et du durcissement des mesures restrictives dans certains pays, le PMI des services de la zone euro a bondi de 5,6 points à 47,3. Sur le plan de la politique européenne, à la suite de l'ajout d'une déclaration « explicative » sur le mécanisme de la règle de droit, la Hongrie et la Pologne sont revenues sur leur veto contre le Fonds de relance et le budget 2021-2027, permettant leur ratification par le Parlement européen.

Les tout derniers jours de l'année 2020 auront vu la fin de l'interminable feuilleton du Brexit, avec un accord signé à l'arrachée entre le Royaume Uni et l'Union européenne, après quatre années de rebondissements ubuesques.

À l'occasion des dernières réunions de politique monétaire de l'année, seule la Banque Centrale Européenne a instauré des changements en renforçant le programme d'achat d'obligations PEPP de 500 milliards d'euros et le prolongeant jusqu'en mars 2022. La Banque du Japon, la Réserve Fédérale Américaine ainsi que la Banque d'Angleterre ont quant à elles maintenu le *statu quo*.

Enfin le dollar a continué de s'affaiblir contre les autres grandes devises en décembre. Parallèlement, les annonces positives sur les vaccins ont permis aux cours du Brent de franchir à nouveau la barre des 50 dollars le baril pour la première fois depuis février.

■ Situation des marchés financiers

Après une année 2019 résolument euphorique, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Mais Donald Trump s'est rapidement retourné vers l'Europe en la menaçant de surtaxes douanières sur les voitures européennes s'il n'obtenait pas rapidement un accord commercial avec l'Union Européenne. Sur la seconde quinzaine du mois, le développement de l'épidémie de Coronavirus depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale.

Dès le mois de février, la situation sur les marchés s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde. Mais c'est en mars que l'ensemble des places boursières ont dû faire face à un véritable tsunami baissier, la guerre des prix du pétrole entre l'Arabie Saoudite et la Russie étant venue rajouter un facteur de perturbation important à la forte propagation de l'épidémie. Ainsi, l'accélération de la diffusion du virus en Europe puis aux États-Unis a déclenché l'effondrement de l'ensemble des places boursières et tous les indices pays et sectoriels ont connu un mois de très forte baisse : l'indice européen Stoxx50 a reculé de 10.34%, la baisse étant encore plus violente dans les pays les plus touchés par l'épidémie comme la France (-17.2%) mais surtout l'Italie et l'Espagne (plus de 22% chacune). Dans un contexte de confinement total de près de la moitié de la population mondiale, les premières estimations de l'impact économique de cette pandémie publiées à la fin du premier trimestre pointaient vers une récession mondiale d'un niveau très supérieur à celui de la crise financière de 2008/2009 et faute d'accord entre les pays membres de l'OPEP la chute des marchés a été amplifiée par celle du pétrole. En effet, les membres du cartel n'ont pas réussi à convenir de réduction supplémentaire de production malgré les perspectives de baisse de la demande en pétrole. De ce fait, les prix du baril ont chuté de moitié, le Brent terminant le mois sous le niveau de 25\$, des prix jamais vus depuis l'automne 2003.

Au cours du printemps, les mesures de confinement ont commencé à être assouplies, d'abord en Allemagne, en Autriche et dans certains États américains vers la fin avril, puis progressivement dans les autres pays à partir du mois de mai, sans pour cela retrouver des conditions d'activité normales. De ce fait, les gouvernements ont annoncé une série de mesures visant à soutenir les acteurs économiques affectés par la crise sanitaire. Les dirigeants européens se sont notamment mis d'accord sur trois mécanismes d'aide économique à court terme et sur le lancement ultérieur d'un fonds de relance. Ces nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance mondiale, le mois d'avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec toutefois une large dispersion entre les secteurs et les valeurs et toujours une forte volatilité. À titre d'exemple, l'indice européen Stoxx50 qui affichait au 18 mars une baisse de près de 30% par rapport à son niveau de la 2019 a progressé de 29% entre ce point bas et la clôture du 16 septembre, la hausse du CAC 40 étant de 35% sur cette même période et celle de l'indice DAX allemand de 57%. Ce rebond des indices a été entretenu dès le début du mois de mai par des avancées très significatives dans le processus d'élaboration des différents vaccins contre le Covid-19 ainsi que dans les protocoles de traitement de la maladie. Cependant, rattrapés par les incertitudes dans un contexte de recrudescence des contaminations après l'été, les marchés d'actions se sont repliés sur la fin du mois de septembre après quatre mois de hausse quasi ininterrompue.

Au début du dernier trimestre de l'année, la forte propagation du coronavirus dans le monde et les nouvelles mesures restrictives mises en place par les gouvernements ont lourdement pesé sur les marchés actions. Par ailleurs, l'affaiblissement des perspectives économiques ainsi que la persistance des incertitudes liées à l'élection présidentielle américaine mais aussi à l'issue des négociations sur le Brexit ont largement contribué à renforcer l'aversion au risque envers ce compartiment de la gestion. En octobre, la dégringolade a été générale et de forte amplitude, avec un repli de près de 5% sur les valeurs françaises mais également à la bourse de New York et presque 7% pour l'indice européen Stoxx50, fortement impacté par un repli de 9.44% des valeurs allemandes. Fort heureusement, dès le début du mois de novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les trois candidats vaccins les plus avancés (Pfizer en premier, bientôt suivi par Moderna et Astrazeneca) a brutalement mis fin à ce mouvement de correction qui sévissait sur les marchés d'actions depuis septembre. Les marchés ont également profité des résultats des élections américaines avec la victoire de Joe Biden ce qui laisse augurer de relations plus apaisées entre les États-Unis et ses partenaires commerciaux. Le mois de décembre a été plus calme sur le plan des facteurs internationaux, hormis les crispations liées aux dernières négociations sur le Brexit, un accord ayant pu être signé in extremis avant la date fatidique du 1^{er} janvier 2021. Les deux derniers mois de l'année auront donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des marchés avec des performances record sur un certain nombre de places. Ainsi en France, le CAC 40 a repris près de 21%, la plus forte hausse concernant l'Espagne (plus de 25%). En Europe, l'indice Stoxx 50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

Sur le plan sectoriel, la rotation en faveur des titres décotés et des valeurs bénéficiant des anticipations de rebond de l'économie après la crise sanitaire s'est traduite en décembre par une forte surperformance des secteurs des produits de base (+10.8%), du transport-loisir (+6.5%), de la technologie et des médias, et plus généralement des valeurs industrielles (+4% en moyenne). En revanche, les valeurs défensives comme la pharmacie (0%) et surtout les télécom (-3%) ont fortement sous performé. Enfin le secteur bancaire a été pénalisé par la déception du marché

suite à la décision de la Banque Centrale Européenne concernant la reprise du versement de dividendes, qui ne sera que très progressive et assortie de conditions strictes. Sur l'ensemble de l'année, la dispersion sectorielle est particulièrement forte au sein des actions européennes. Les grands gagnants sont les secteurs qui conservent une bonne visibilité de leurs activités en dépit du contexte de crise mondiale au premier rang desquels les valeurs technologiques (+13.9%), la distribution (+9.4%), la chimie et les produits de base (+8.2%). Les pires performances se retrouvent dans les secteurs les plus affectés par les conséquences de la pandémie et des restrictions d'activité : ainsi le transport-loisir, l'assurance, les banques, les télécom et surtout les valeurs pétrolières enregistrent des reculs allant de 13.5% à 25.8%.

	Depuis le 31/12/2019
Indice CAC 40	-7,14%
Indice STOXX 50 DR (Europe)	-6.26%
Indice Dow Jones (en \$)	+7.25%
Indice Nikkei (en Yen)	+16.01%

Sur les marchés obligataires, le début de l'année 2020 s'est déroulée dans la continuité de la fin 2019, les taux d'intérêt oscillant autour des niveaux atteints en fin d'année. Avec les craintes de l'impact économique de l'épidémie de coronavirus en Chine et le retour de l'aversion au risque sur les marchés d'actions, les placements obligataires ont fait office de refuge dès la mi-janvier, entraînant une nouvelle baisse des rendements sur l'ensemble des échéances de la courbe. Sur les pays périphériques de la zone euro, les écarts de rendement se sont de nouveau détendus par rapport au taux central, compte tenu notamment d'une amélioration de la situation de politique intérieure en Espagne et en Italie.

Sur la suite de l'année, la crise sanitaire et son impact sur l'économie mondiale ont donné lieu à un nouveau mouvement de baisse des taux partout dans le monde, relançant en particulier le scénario d'une nouvelle réduction des taux directeurs de la Réserve Fédérale Américaine. Dès le mois de février, le mouvement de repli vers les produits de taux s'est amplifié, cependant, sur les obligations européennes, le bénéfice de la baisse des taux centraux a été effacé par un fort écartement des rendements des pays périphériques, menacés par un choc économique prononcé. Le mois de mars s'est révélé plus atypique. En effet, les situations de débâcle des marchés actions sont habituellement favorables aux placements de taux, les investisseurs fuyant les placements à risque au profit de la qualité des rendements obligataires. Pourtant, au cours du mois de mars, les marchés obligataires européens n'ont pas été à la fête non plus. Si aux États-Unis les taux des bons du Trésor ont chuté dans le sillage des réductions de taux de la Réserve Fédérale et sur fond de révision à la baisse des prévisions de croissance, les taux des emprunts d'état ont affiché des parcours contrastés dans la zone euro. Ainsi en fin de mois, le taux à 10 ans de la zone euro a repris une quinzaine de points par rapport à son niveau de la fin février (-0.46% contre -0.61%) après être passé par un nouveau plus bas historique à -0.81% le 10 mars. Dans le même temps, les taux italiens se sont fortement tendus dans la perspective de la forte dégradation des équilibres budgétaires. Les marchés obligataires ont également souffert d'un assèchement brutal de la liquidité sur certains compartiments. En particulier, le marché du crédit (obligations des émetteurs privés) s'est retrouvé complètement fermé dès la mi-mars, contraignant les gestions forcées de vendre à traiter sur des prix historiquement décotés.

Ainsi, au terme du premier trimestre de l'année, les performances des indices obligataires européens se sont affichées en rouge sur l'ensemble des maturités.

À partir du mois de mai, les placements obligataires ont connu un retour à meilleure fortune. Si on a pu constater un mouvement de remontée des taux sur l'ensemble des échéances de la courbe européenne avec les espoirs de redémarrage économique liés à la fin du confinement et l'expansion du bilan des banques centrales, les indices obligataires européens enregistrent quant à eux des performances positives. Ce paradoxe apparent (normalement sur les marchés obligataires lorsque les taux montent les cours des obligations baissent) reflète en réalité la forte disparité du traitement par le marché de la dette obligatoire des différents états membres de la zone euro. Ainsi en Allemagne, le taux des Bunds a progressé au mois de mai à la suite du jugement rendu par la Cour Constitutionnelle à propos du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE lancé en 2015. En revanche, en Italie et en Espagne les taux à dix ans ont fortement baissé grâce aux aides proposées par l'Union Européenne pour les pays les plus affectés par la pandémie. La réduction importante des écarts de rendement des pays périphériques a donc fait plus que compenser la hausse des taux centraux, ce qui s'est traduit par une hausse des indices obligataires.

Après un été relativement atone sur ce compartiment de la gestion, le retour de l'aversion au risque en septembre s'est traduit par un retour des investisseurs sur les produits de taux, moins exposé que les actions aux aléas de la situation sanitaire. Le problème d'une inflation très basse dans les pays développés a par ailleurs contribué au maintien de la tendance à la baisse des taux longs, combiné en Zone Euro à un nouveau mouvement d'aplatissement de la courbe dans l'anticipation d'une nouvelle phase d'assouplissement de la part de la Banque Centrale Européenne. Par ailleurs, au-delà des préoccupations d'ordre inflationniste, la pression à la baisse sur les taux longs est restée alimentée par le contexte électoral compliqué aux États-Unis ainsi que par les derniers développements autour du Brexit, avec un bras de fer qui s'est intensifié à l'automne entre le Royaume Uni et l'Union Européenne.

Au cours des deux derniers mois de l'année, avec le recul spectaculaire de l'aversion au risque, les marchés obligataires ont été largement délaissés au profit des actifs plus risqués, ce qui s'est traduit début novembre par une remontée des taux européens, le taux à dix retrouvant brièvement le niveau de -0.45%. Par la suite, les opérateurs se sont focalisés sur la perspective de la réunion de la BCE du 10 décembre, avec l'anticipation d'un renforcement des mesures d'assouplissement monétaire. Par ailleurs, dans ce contexte d'espoir de retour à meilleure fortune du scénario économique, les écarts de rendement inter-pays se sont de nouveau resserrés. Au 31 décembre, le taux à 10 ans termine l'année à -0.58%, soit 40 points plus bas que son niveau de la fin 2019

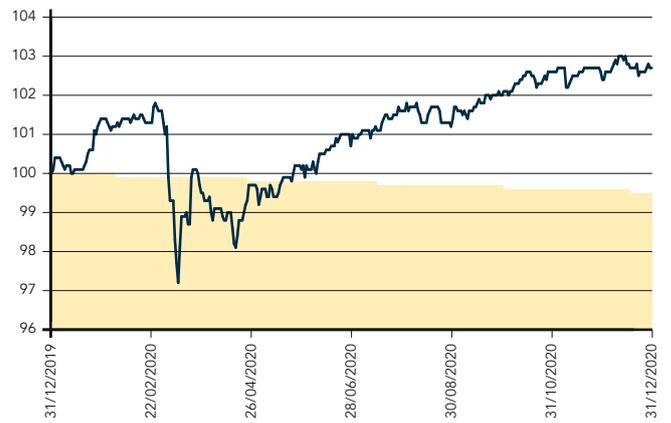
Au final, les performances des indices obligataires européens sont positives sur l'ensemble des échéances de la courbe, et même modestes en absolu, elles se comparent favorablement à celles des actions européennes, en forte baisse sur l'ensemble de l'année malgré la remontée des indices au dernier trimestre.

Performance des principaux indices obligataires au 31 décembre 2020 :

	Depuis le 31/12/2019
Indice BofA 1/3 ans	+0,30% (emprunts d'état)
Indice BofA 3/5 ans	+1.29% (emprunts d'état)
Indice BofA 5/7 ans	+2,75% (emprunts d'état)
Indice Barclays 3/5 ans	+1,56% (secteur privé)
EONIA (monétaire)	-0,47% (taux sans risque)



— Performance STOXX Europe 50 DR (Dividendes Réinvestis)



■ Performance EONIA OIS (clôture)

— Performance ML BofA 5-7Y (Clôture)

ÉVOLUTION DES FONDS FIBTP EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2020

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

L'année 2020 a vu la confirmation du caractère éminemment cyclique des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics. En effet, le cycle de croissance qui avait démarré fin 2016, après 8 années de crise, a brutalement été stoppé cette année par le choc économique mondial provoqué par la pandémie de coronavirus. Pour la plupart des métiers, que ce soit dans le secteur du Bâtiment ou dans celui des Travaux Publics, l'année 2020, semi-confinée et tourmentée, a été difficile et le rebond de l'activité anticipé pour 2021 ne devrait pas permettre de retrouver les niveaux d'avant crise.

Pour le bâtiment, 2020 se solde sur une chute historique d'activité, à -15,2 % hors effet prix. L'impact du confinement strict du printemps a été particulièrement violent et sans l'arrêt massif des chantiers, le recul aurait pu être limité à -4,6 %.

Le marché du neuf est le segment qui a le plus souffert : il s'est globalement effondré de 22,5%, le logement et le non résidentiel étant touchés de manière équivalente (-22,3% et -22,8% respectivement). En revanche, le marché de l'amélioration-entretien, qui comptait pour un peu plus de la moitié de la production du secteur en 2019 a permis de limiter la casse, avec un repli de près de 8.8% du fait de chantiers souvent plus petits, nécessitant moins d'activités connexes. Pour les principaux paramètres du secteur, le bilan annuel est néanmoins moins lourd que ce qui avait été anticipé au sortir du premier confinement drastique du printemps 2020. En effet, grâce aux dispositifs de soutien rapidement mis en place (activité partielle, Fonds de solidarité, prêt garanti par l'État, report et annulation de charges patronales), l'appareil de production s'est révélé plus résilient que prévu, avec des pertes d'emplois limitées à 10000 postes (soit 0.8% des effectifs) et uniquement dans l'intérim. Cependant, malgré un redressement depuis la fin de ce premier confinement, les marges sont restées bien en-deçà de leur niveau d'avant-crise.

Les Travaux Publics ont également connu une chute historique de leur activité en 2020, même si l'ampleur en est un peu moindre que pour les métiers du Bâtiment. Sur l'ensemble de l'année, le recul de chiffre d'affaires a atteint 12.5%. La crise sanitaire, et notamment l'arrêt de la plupart des chantiers lors du premier confinement, puis l'atonie de la commande publique locale ont ainsi lourdement impacté le secteur. Si le dernier trimestre de l'année s'est avéré moins mauvais sur le plan des travaux réalisés, les prises de commandes sont demeurées sur une tendance défavorable. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, les prises de commandes ont diminué de 13,2% par rapport à l'année dernière. Cette tendance est semblable à celle observée sur les appels d'offres des marchés publics, en chute de 15% en valeur et 31% en volume en 2020 par rapport à 2019.

À l'instar de la situation observée dans le Bâtiment, les effectifs des ouvriers permanents ont pu être préservés en 2020 malgré un volume d'heures travaillées inférieur de plus de 14% à celui de 2019. Ils ont même progressé de 1.9% par rapport à l'an dernier. En revanche, ici encore ce sont les intérimaires qui ont été le plus touchés par la crise, avec un volume d'heures travaillées en baisse de près d'un tiers par rapport à 2019.

Pour 2020, les anticipations pointent vers un rebond technique de l'activité dans le Bâtiment comme dans les Travaux Publics, qui ne compensera toutefois pas les pertes d'activités de 2020.

Pour les métiers du Bâtiment, les prévisions élaborées fin 2020 tablent sur une hausse de 11,3% en volume, le niveau de 2021 ressortant néanmoins inférieur de 5,6% à celui de 2019 (soit une baisse de 8 milliards d'euros constants). Impactés par les fortes baisses des mises en chantiers et des permis de construire en 2020, le logement neuf et le non résidentiel neuf devraient progresser respectivement de 14,6% et 11,6%, soit un retrait de 10,9% et 13,8% par rapport à 2019. Seule l'amélioration-entretien, grâce aux 3,5 milliards d'euros d'aides publiques prévues par « France relance » sur le segment de la rénovation énergétique, pourrait retrouver son niveau de 2019. Enfin, l'emploi devrait encore se replier de 4,1%, soit 50 000 postes perdus, salariés et intérimaires en équivalent-emplois à temps plein compris.

Pour les Travaux Publics, le rebond technique plus ou moins marqué devrait atteindre entre +2% et +8% par rapport à 2020 selon les scénarii, ce qui ne permettra pas non plus de retrouver les niveaux d'activité d'avant crise. Par ailleurs, le rythme de récupération du secteur dépendra d'une évolution favorable du contexte sanitaire mais aussi de la vitesse de diffusion de la relance dans l'ensemble du territoire, ce qui est lié en grande partie à la mobilisation des collectivités pour préserver l'investissement local.

■ La participation versée pendant l'exercice 2020 en augmentation par rapport à l'exercice antérieur

Les entreprises adhérentes au régime professionnel de la participation et celles qui, par un accord particulier, s'y sont rattachées pour la gestion administrative et financière ont eu le choix de réaliser leurs versements sur le FIBTP millésimé créé à cet effet ou sur les autres fonds multi-entreprises proposés dans le cadre des plans d'épargne. Le FIBTP 2020 est un fonds commun de placement créé pour recevoir, dès le début de l'année 2020, les réserves de participation calculées sur les résultats de l'exercice 2019 ainsi que d'autres types de versements. Son horizon de placement est identifié, il vise à optimiser la gestion sur une période de cinq ans. Les actifs qui le composent sont des produits de taux essentiellement (à hauteur de 75% minimum) et des actions (au maximum 25%).

■ Souscriptions

En 2020, les montants versés sur le fonds FIBTP 2020 ont été de 3,2 M€, en augmentation de 24,62% par rapport à l'année précédente (2,6 M€ pour le FIBTP 2019). Le flux global des souscriptions enregistrées en 2020 sur l'ensemble des fonds FIBTP à fin décembre 2020 était de 3,7 M€. Les souscriptions ne se rapportant pas au fonds FIBTP 2020 relèvent principalement de versements effectués par des entreprises dont l'exercice fiscal est décalé par rapport à l'année civile.

■ Rachats

Les rachats de parts (hors fusion annuelle) se montaient, pour les fonds de la gamme FIBTP à 13,7 M€, en baisse de 40,38% par rapport aux montants constatés au 31 décembre 2019 (23 M€).

La décollecte nette au 31 décembre 2020 sur ces mêmes fonds avoisinait les 10 M€.

FONCTIONNEMENT DU RÉGIME PROFESSIONNEL DE PARTICIPATION

Dès 1969, les partenaires sociaux du BTP ont institué le Régime Professionnel de Participation (RPP) pour aider les entreprises du BTP à mettre en œuvre la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La « convention relative à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP » a, depuis, été régulièrement renouvelée. La négociation engagée le 25 janvier 2018 par les partenaires sociaux de la profession a dernièrement abouti au renouvellement pour 5 ans, du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2023, de ce dispositif de participation, en même temps que des plans d'épargne salariale PEI BTP et PERCO BTP.

Le RPP est adossé depuis 2007 au dispositif de plans d'épargne de branches, et notamment au PEI BTP, dont il est aujourd'hui indissociable, la possibilité d'investir la participation dans un plan d'épargne à 5 ans étant obligatoirement prévue par l'accord de participation depuis le 1^{er} janvier 2013¹. La loi PACTE² ayant introduit en 2019, le nouveau Plan d'Épargne Retraite d'entreprise (PER), qui succède au PERCO, le PERCO BTP ne peut plus accueillir de nouvelles adhésions depuis le 1^{er} octobre 2020³. Il continue néanmoins de s'appliquer dans les entreprises qui y ont adhéré avant cette date, et les salariés de ces entreprises peuvent continuer à y effectuer des versements, et ce sans limite de durée.

Dans l'attente d'entamer des négociations afin de procéder à la mise en place d'un PER de branche, les accords PEI BTP et PERCO BTP, initialement à durée déterminée de 5 ans, ont, en effet,

été passés à durée indéterminée aux termes des négociations menées par les partenaires sociaux le 17 septembre 2020.

Conçu afin de faciliter la mise en œuvre de la participation par les entreprises qui y sont soumises à titre obligatoire⁴, le RPP est ouvert à toute entreprise du bâtiment et des travaux publics qui le souhaite avec des formalités d'adhésion simplifiées. Il reprend la formule légale de calcul de la réserve spéciale de participation (RSP), prévoit une répartition individuelle des droits proportionnelle aux salaires et affecte les quotes-parts de participation que les bénéficiaires ne choisissent pas de percevoir immédiatement au PEI BTP et au PERCO BTP, tout en laissant chaque entreprise libre de prévoir par accord d'autres modalités de fonctionnement (formule de calcul de la RSP plus favorable, autre mode de répartition, adossement au plan d'épargne de l'entreprise).

Les sommes liées à la participation aux résultats des entreprises adhérentes au RPP placées dans le PEI BTP et le PERCO BTP, peuvent être investies au choix du bénéficiaire soit dans les FCPE de la gamme FIBTP, soit dans ceux de la gamme REGARD ÉPARGNE, gérés par PRO BTP FINANCE.

REGARDBTP en sa qualité de teneur de comptes conservateur de parts, assure la collecte et la gestion administrative des droits à participation, et plus généralement, coordonne le fonctionnement du RPP et des plans d'épargne de branches dans leur ensemble. La Commission Professionnelle de la Participation suit l'application de cette convention de branches et en propose les évolutions.

Composition de la commission professionnelle de la participation

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION, DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT - FNSCBA CGT

représentée par **Bruno CORNET**

LE SYNDICAT NATIONAL DES CADRES, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DU BTP ET DES ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES CFE-CGC BTP

représenté par **Alain Le MOULEC**

LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE DU BÂTIMENT, BOIS, TRAVAUX PUBLICS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - CGT/FO

représentée par **Alain EMILE, Président**

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS - CFDT

représentée par **Patrick BLANCHARD**

BATI-MAT-T.P. - CFTC

représentée par **Loïc PONCET**

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

représentée par et **Véronique MICHELET**

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

représentée par et **Nicolas POMEON**
Jean-Arthur GROSS

■ Le fonctionnement du RPP (Régime Professionnel de Participation)

La gamme des fonds FIBTP millésimés est destinée à gérer la Réserve Spéciale de Participation du Régime Professionnel de Participation.

Le RPP étant adossé aux plans d'épargne de branches, c'est par l'intermédiaire du PEI BTP et du PERCO BTP que les sommes issues de la participation de branches peuvent être investies non plus seulement dans les fonds FIBTP, mais aussi dans les fonds REGARD ÉPARGNE au choix des bénéficiaires.

■ Les Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE)

Les fonds FIBTP millésimés ont deux objectifs principaux :

- obtenir sur cinq ans la meilleure performance possible avec un niveau de risque limité ;
- assurer une croissance régulière de la valeur de la part durant ces cinq années.

Le dispositif fonctionne de la manière suivante :

- création d'un FCPE à horizon de cinq ans par exercice - la gestion peut ainsi être adaptée à la durée de blocage des fonds (FIBTP millésimés) ;
- au terme des 5 ans, transfert des avoirs dans un fonds à la gestion plus dynamique pour les épargnants qui veulent consolider des projets à long terme ;
- pour ceux qui n'ont pas demandé de transfert avant la fin de la 7^e année, regroupement des avoirs dans un fonds unique offrant un niveau de risque limité (FIBTP LT).

1. Date d'entrée en vigueur de la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites - Article L. 3323-2 du Code du travail.

2. Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises.

3. En application de l'ordonnance du 24 juillet 2019 (art. 8-II et III, et 9-II) portant réforme de l'épargne retraite, et du décret du 30 juillet 2019 (art. 9-II) portant réforme de l'épargne retraite.

4. Entreprises employant habituellement 50 salariés ou plus.

■ Allocation d'actifs

CRÉATION	FCPE	HORIZON DE GESTION	ALLOCATION D'ACTIFS	
			actions (maxi)	produits de taux (minimum)
avr-15	FIBTP 2015	< 1 an	10%	90%
avr-16	FIBTP 2016	1 an	20%	80%
avr-17	FIBTP 2017	2 ans	20%	80%
mai-18	FIBTP 2018	3 ans	25%	75%
mai-19	FIBTP 2019	4 ans	25%	75%
avr-20	FIBTP 2020	5 ans	25%	75%
> 6 ans	FIBTP LT	indéfini	10%	90%

Ce graphique illustre la technique de désensibilisation appliquée dans le cadre de gestion de la gamme FIBTP, avec une diminution de la part actions et une augmentation de celle en produits de taux sur la durée de l'horizon de gestion.

■ Un régime professionnel ouvert

La convention prévoit une application de la formule légale de calcul et de répartition de la Réserve Spéciale de Participation.

Elle rend possible par la conclusion d'un accord d'entreprise, limité à l'objet particulier, les options suivantes :

- l'affectation de la Réserve Spéciale de Participation à un plan d'épargne autre que le PEI BTP,
- une formule de répartition différente de celle de l'accord,
- une formule de calcul de la RSP différente de la formule légale.

■ Un choix de placements diversifiés au terme des cinq ans

Il est offert aux salariés qui veulent, à l'issue de la période de blocage de cinq ans, consolider des projets à plus long terme, la possibilité d'opter pour le transfert de leur épargne vers un fonds à la gestion plus dynamique.

Au terme des cinq ans, le salarié est averti de la disponibilité de ses avoirs.

Il lui est indiqué les conditions dans lesquelles les demandes de remboursement, partielles ou totales pourront être présentées.

Il lui est également proposé :

- soit de maintenir ses avoirs : ils seront alors transférés avant la fin de la septième année dans un fonds de long terme (FIBTP LT) avec un niveau de risque limité ;
- soit de les arbitrer immédiatement dans un ou plusieurs fonds de la gamme de fonds multi-entreprises à profils de risques définis :

REGARD ÉPARGNE Monétaire : fonds monétaire
 REGARD ÉPARGNE Obligataire : fonds obligataire
 REGARD ÉPARGNE Prudent : fonds à dominante obligataire
 REGARD ÉPARGNE Équilibre : fonds sans dominante
 REGARD ÉPARGNE Dynamique : fonds à dominante actions
 REGARD ÉPARGNE Actions : fonds actions
 REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : fonds solidaire

GESTION FINANCIÈRE DES FONDIS FIBTP

Les avoirs des fonds de la gamme FIBTP sont principalement investis en produits obligataires avec une diversification mesurée et programmée vers les actions pouvant représenter entre 25 % et 5 %, suivant l'horizon de placement et l'échéance des fonds.

Au tout début de l'année 2020, le sentiment du marché a été dominé par les événements politiques, comme d'ailleurs tout au long de l'année précédente. Dans les premiers jours de janvier, le marché a été soutenu par l'apaisement des tensions commerciales et la dissipation de l'incertitude liée au Brexit. Janvier 2020 restera en effet gravé dans l'histoire comme le mois où le Royaume-Uni a quitté officiellement l'Union Européenne, au terme de près de trois années de rebondissements ubuesques. Les nouvelles conditions des échanges entre les britanniques et leur ex famille devront toutefois être définies avant la fin du mois de décembre 2020, ce qui promet des discussions houleuses tout au long de l'année.

L'actualité politique était également chargée Outre Atlantique où le procès en destitution de Donald Trump a commencé en janvier. C'est la troisième fois dans l'histoire des États-Unis qu'un président fait l'objet d'une telle procédure, mais celle-ci semblait avoir peu de chances d'aboutir, la destitution de Donald Trump nécessitant une majorité des deux tiers au Sénat qui est en majorité républicain. De fait, le Sénat a sans surprise acquitté Donald Trump le 5 février dans son procès pour destitution.

Le mois de janvier a également été celui de la trêve dans la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, après la signature d'un accord dit « de Phase 1 » le 15 décembre 2019.

Cependant, les considérations d'ordre politique ont très vite été reléguées au second plan par l'annonce officielle de l'épidémie de coronavirus en Chine. Cet agent pathogène inconnu, arrivé en Chine dans les premiers jours de janvier, a très vite été baptisé Covid-19 par l'Organisation Mondiale de la Santé. Hautement contagieux mais faiblement létal, ce proche parent de la grippe a fini par se propager au-delà des frontières du pays à la fin du mois de février, et ce malgré les mesures drastiques de confinement prises par les autorités chinoises pour endiguer la propagation d'une épidémie qui a rapidement atteint le statut de pandémie à l'échelle mondiale. En mars, tandis que la Chine amorçait la réouverture progressive de son économie après avoir réussi à stopper la propagation du virus Covid-19, des confinements généralisés ont été décrétés dans le reste du monde afin de lutter contre la pandémie, l'Europe étant particulièrement touchée dès la première quinzaine du mois et bientôt rattrapée par les États Unis. Cette période inédite de mise à l'arrêt total de la quasi-totalité de l'activité des pays développés s'est poursuivie jusqu'au mois de mai où les grandes économies ont commencé à sortir progressivement de ce confinement mis en place deux mois plus tôt.

Concernant l'environnement économique, l'année 2020 avait plutôt bien commencé aux États-Unis, l'économie américaine continuant de croître dans ce qui constitue le cycle d'expansion le plus long de son histoire, conforté par la publication préliminaire du PIB du quatrième trimestre 2019, à +2.1%. Les données relatives à la croissance publiées jusqu'à la première quinzaine de mars ont confirmé ce scénario d'une économie bien calée sur un rythme de croissance robuste. Cette situation semblait parfaitement compatible avec la volonté de la Réserve Fédérale de maintenir ses taux directeurs inchangés sur les niveaux de la fin 2019, en ignorant les injonctions du Président Trump qui souhaitait de nouvelles baisses de taux pour amplifier la croissance.

Cependant, dès la seconde quinzaine du mois de mars, les États-Unis se sont trouvés rattrapés par les réalités d'une crise sanitaire sans précédent qui a contraint la quasi-totalité des États Fédéraux à pratiquer un confinement des populations et un arrêt des activités économiques à l'instar de l'Europe. Les indicateurs de croissance se sont rapidement infléchis, la violence des révisions à la baisse étant à la mesure du caractère inédit de cette épidémie et surtout des mesures de précaution mises en place par les dirigeants politiques. Ainsi, dès la dernière semaine de mars, les nouvelles demandes d'allocations-chômage ont atteint 3,2 millions, soit leur niveau le plus élevé jamais enregistré, laissant augurer d'un pic de chômage estimé dans une fourchette large de 15 à 25% de la population active au cours des mois à venir, contre 3.5% seulement avant la mise sous cloche de l'économie. Dans le même temps, l'ensemble des enquêtes de conjoncture pointaient vers une récession de l'ordre de 2 à 3% de l'économie américaine en 2020. Afin de stimuler la croissance et d'atténuer l'impact de la crise sanitaire, la Réserve Fédérale a annoncé deux réductions inattendues de ses taux au cours du mois de mars, portant le taux des fonds fédéraux d'une fourchette de 1,50%-1,75% à 0,00%-0,25% en l'espace de douze jours seulement, assorties d'un premier programme d'assouplissement quantitatif de 700 milliards de dollars. Sur le plan budgétaire, le Congrès a finalisé un plan de relance de 2000 milliards de dollars (près de 9% du PIB) incluant l'octroi d'une aide de 1200 dollars par mois à tous les citoyens, une trêve dans les remboursements des prêts étudiants, une augmentation des allocations-chômage et un programme de crédit de 500 milliards. Même à l'échelle des États-Unis, de tels chiffres donnent le vertige mais doivent être mis en perspective avec la violence de l'épidémie sur le territoire américain qui détient le triste record mondial du plus grand nombre d'infections et de décès.

Malgré une croissance moins dynamique que celle des États-Unis (avec une progression du PIB de la zone de 0,1% seulement au quatrième trimestre), la zone euro semblait en bonne posture avant la pandémie. La production industrielle avait rebondi de 2,3% en janvier après des niveaux très faibles en décembre, et les ventes de détail avaient progressé de 0,6% en février. Néanmoins, les effets de la crise sont vite apparus et les enquêtes de conjoncture ont reflété une importante dégradation de l'économie, que ce soit en termes d'indicateurs avancés PMI, de la confiance des ménages ou de l'indicateur du sentiment économique de la Commission. Lors de sa réunion du 12 mars, la Banque Centrale européenne a renforcé de 120 milliards d'euros ses achats d'actifs jusqu'à la fin de l'année, en privilégiant plutôt le secteur privé, et a également lancé un nouveau programme de liquidités dit « TLTRO ». Les marchés ayant mal réagi, une semaine plus tard, la banque centrale a créé un Programme Urgence Pandémie avec des achats d'actifs de 750 milliards d'euros qui pour la première fois incluront des emprunts d'État grecs. Du côté des Institutions politiques la Commission européenne est intervenue en suspendant les contraintes du pacte de stabilité, en plus de l'annonce de la création d'un fonds « coronavirus » de 36 milliards, d'un plan de 40 milliards pour les PME et de la mise en place de systèmes de garanties. Cependant, faute d'accord sur une relance budgétaire plus vaste et coordonnée à l'échelle de l'Union Européenne, chaque état s'est borné à annoncer des mesures isolées et disjointes : l'Allemagne a mis en place des garanties de crédit illimitées et un fonds de sauvetage avec une hausse du budget 2020 équivalant à 4,5% du PIB, la France a annoncé l'ajournement des factures de gaz et d'électricité des PME ainsi que de leurs loyers et un plan d'aide de 45 milliards pour les petites entreprises et les secteurs durement touchés. Enfin, l'Italie a attribué une enveloppe de 36,1 milliards à des mesures d'urgence ainsi que 300 milliards de garanties bancaires. Autre victime collatérale du Covid-19, les négociations sur le Brexit, ajournées pendant la période de confinement général,

n'ont repris qu'en juillet, avec un accord signé à l'arrachée dans les tout derniers jours de l'année 2020 entre le Royaume Uni et l'Union européenne, après quatre années de rebondissements ubuesques.

En raison des dégâts considérables causés par la période de confinement aux économies de la zone euro, il est très vite apparu que les mesures de soutien mentionnées ci-dessus, pourtant inédites à l'échelle européenne, ne seraient pas suffisantes. Ces pourquoi d'âpres négociations ont été menées au cours de l'été, à l'instigation de la France et de l'Allemagne, pour mettre en œuvre un plan massif de relance européenne dont la mesure phare serait une mutualisation de la dette liée au Covid-19. Malgré la réticence des pays « frugaux » comme par exemple les Pays Bas à financer les pays plus dépensiers de l'Europe du Sud, un accord a néanmoins été trouvé au cours de la seconde quinzaine de juillet, d'une enveloppe globale de 750 milliards d'Euro, comprenant à la fois une partie subvention et une partie prêts. Sans surprise, c'est l'Italie, économie la plus touchée de la zone avec une récession estimée à 11% en 2020 qui en sera le premier bénéficiaire, avec un peu plus de 200 milliards de soutien financier. Compte tenu de l'ensemble des moyens de soutien mis en place tant par les Banques Centrales que par les gouvernements, et d'une relative accalmie sur le plan sanitaire pendant la période estivale, les économies occidentales ont retrouvé un peu de tonus au troisième trimestre. Las, dès le milieu du mois de septembre, l'actualité a été dominée par une recrudescence de l'épidémie de coronavirus un peu partout dans le monde, et tout particulièrement en Europe. Ainsi, les nouveaux cas de Covid-19 au Royaume-Uni, en Espagne et en France ont dépassé les niveaux de la première vague, tandis que les hospitalisations et les décès ont également progressé, mais fort heureusement dans une bien moindre mesure. Aux États-Unis, les contaminations ont augmenté à nouveau après avoir diminué au mois d'août et le nombre de victimes du virus à l'échelle mondiale a atteint la barre du million au cours du mois de septembre. Cette nouvelle aggravation de la crise sanitaire s'est traduite par un retour de mesures de restrictions sociales de plus en plus strictes dans l'ensemble des pays concernés, aboutissant à un nouveau confinement des populations dans plusieurs pays à la fin du mois d'octobre.

Cette nouvelle salve de mesures très dures pour freiner l'épidémie s'est traduite par une rechute sensible de l'ensemble des indicateurs économiques au dernier trimestre de 2020, ce qui conduira vraisemblablement les Banques Centrales à déployer des dispositifs supplémentaires d'assouplissement monétaire en 2021.

En Asie, la Chine a dû faire face à une situation de crise sanitaire inédite dès la mi-janvier, alors que la croissance s'était stabilisée à 6,0% au quatrième trimestre, la réduction des dommages issus du conflit commercial ayant permis de doper les exportations et l'investissement. En février les indices PMI du secteur manufacturier et non manufacturier se sont effondrés sur des niveaux plus bas encore que ceux atteints après la faillite de Lehman Brothers. Sur les deux premiers mois de l'année, l'activité s'est contractée de 10% à 25%, principalement à cause de la pénurie de main d'œuvre. La production industrielle et les services se sont effondrés respectivement de 13,5% et 13,0%, les investissements en capitaux fixes ont chuté de 24,5% et les ventes de détail de 23,7%. Les exportations ont connu un recul sans précédent de 17,2%. Cependant, dès la levée du confinement en avril, l'ensemble de ces indicateurs a connu un rebond sensible, avec une nouvelle accélération en juin. Grâce à une gestion très stricte de la crise sanitaire, la Chine semble en cette fin d'année 2020 épargnée par le fort rebond épidémique constaté en occident, ce qui laisse augurer de tendances plus favorables pour l'économie chinoise au cours des prochains mois.

L'économie japonaise, très exportatrice, n'a pas été épargnée par la mondialisation de la crise sanitaire. Rien que le report des Jeux Olympiques de Tokyo à 2021 pourrait coûter jusqu'à 0,6% du PIB pour l'année 2020. Cependant, à la faveur des mesures de soutien monétaire et budgétaire mises en place par les autorités, et également dans un contexte épidémique moins aigu, les statistiques de l'économie japonaise publiées au cours de l'été ont acté un impact économique moins fort que ce qui était anticipé au début de la crise, cette amélioration semblant toutefois moins sensible que celle constatée en Chine. En effet, depuis le début du mois de septembre, les indicateurs publiés reflètent une activité toujours en demi-teinte. Sur le plan politique, Yoshihide Suga est devenu le 99^e Premier ministre du Japon. Il achèvera le mandat du premier ministre démissionnaire Shinzo Abe jusqu'en septembre 2021, où auront lieu de nouvelles élections. Sans surprise, le conseil de la Banque du Japon a maintenu le statu quo lors de sa réunion de fin d'année, tout en révisant à la hausse son évaluation globale de l'économie.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE FIBTP (millésimés et Long terme) s'est caractérisée par :

Un positionnement sur le niveau neutre pour la pondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans l'ensemble des fonds FIBTP a été maintenue sur un niveau neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de proche de 15% pour les fonds FIBTP les plus longs (FIBTP 2018 et 2019, contre 15% pour le portefeuille de référence), et 5.19% pour le fonds le plus obligataire, le fonds FIBTP LT.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Cependant, le poids des placements actions dans les fonds FIBTP a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans les FCPE. Ainsi, au plus bas des marchés en mars, le compartiment se situait sur un niveau inférieur au neutre sur l'ensemble des fonds alors que le choix d'allocation d'actif était un positionnement sur le niveau neutre. À la faveur de la remontée soutenue des actions depuis la mi-mars et en dépit de la rechute des marchés d'actions entre la mi-septembre et la fin octobre, les fonds FIBTP se sont de nouveau retrouvés positionnés proche du niveau neutre et se situent fin décembre légèrement au-dessus de 15% pour les fonds FIBTP les plus longs et 5.22% pour le fonds le plus obligataire, le FIBTP LT.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis.

Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 74.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (selon l'échéance des fonds, la référence obligataire est un indice 1/3 ans, 3/5 ans ou 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds obligataire Regard correspondant à l'indice de référence. À la fin de l'année 2019, les fonds présentaient un niveau significatif de sous sensibilisation dans les FCPE les plus longs compte tenu d'un contexte atypique de taux négatifs sur l'ensemble des échéances de la courbe en zone Euro.

Au début de l'année 2020, les fonds sont restés positionnés sur un niveau comparable de sous sensibilisation. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

L'exposition sur les obligations convertibles a été conservée pour un poids de 7% environ de l'actif de chaque fonds (sauf le fonds FIBTP Long Terme qui n'a pas d'exposition à ce type de produits, la quasi-totalité de la faible part réservée aux placements non obligataires étant investie en actions), en utilisant le supports Regard Convertibles.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée autour de 7.5% environ de l'actif dans l'ensemble des fonds de la gamme, en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Par ailleurs, deux fonds FIBTP ont, comme chaque année, changé d'horizon de gestion (avec un niveau de risque inférieur) : il s'agit des fonds FIBTP 2015 et FIBTP 2017 dont la structure de l'actif a été alignée le 2 janvier 2020 sur celle des fonds FIBTP 2014 et FIBTP 2016 respectivement, ce qui a conduit notamment à alléger significativement la part des actions sur ces deux fonds et à réduire la maturité des placements obligataires.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Les rachats intervenus sur la période ayant été quasi principalement financés par des ventes d'obligations courtes ou de produits monétaires, le niveau de sous sensibilité dans les portefeuilles aurait dû se réduire légèrement en fin d'année. Or, les fonds obligataires Regard sous-jacents ayant adopté une position de sous sensibilisation modérée à partir du

mois de novembre (contre une sensibilité équivalente à celle de leur indice de référence jusqu'à cette date), ceci a compensé dans les fonds FIBTP les effets du financement des rachats par des produits de court terme. Ainsi fin décembre 2020, le niveau de sous sensibilité des fonds FIBTP est quasiment identique à celui du début d'année.

De ce fait :

La sensibilité des fonds FIBTP les plus longs s'établit entre 4.55 et 4.80 (contre 5.55 pour l'indice de référence BoFa 5/7 ans), les fonds FIBTP intermédiaires (FIBTP 2016 et 2017) sont positionnés à 3.65 et 3.66 contre 3.87 pour la référence BoFa 3/5 ans et le fonds le plus court, FIBTP 2015, à 2.19 contre 1.91 pour sa référence l'BoFa 1/3 ans.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone Euro, les supports sont les fonds :

- Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans), correspondant à la gestion obligataire des FIBTP dont l'horizon de gestion est le plus long ;
- Regard Obligations pour les FIBTP ayant un horizon de gestion moyen terme (3/5 ans) ;
- Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans) utilisées pour les FIBTP les plus courts.

Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2020, les performances de ces supports sont respectivement de +2.91%, +1.37%, +0.06% et +1.09%, contre +2.73%, +1.29%, +0.03% et +1.56% pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 56 à 76.

POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2020

ACCORD PROFESSIONNEL	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE DE RÉFÉRENCE*	SENSIBILITÉ MAXIMUM
RSP versée en 2020	FIBTP 2020			
RSP versée en 2019 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2019	75 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles)	85 % BofA ML 5/7 ans 15 % Stoxx Europe 50	7
RSP versée en 2018 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2018	et entre 5 % minimum et 25 % maximum d'actions		
RSP versée en 2017	FIBTP 2017	80 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles) et 20 % maximum d'actions	90 % BofA ML 3/5 ans 10 % Stoxx Europe 50	5
RSP versée en 2016	FIBTP 2016			
RSP versée en 2015	FIBTP 2015	90 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles) et 10 % maximum d'actions	95 % BofA ML 1/3 ans 5 % Stoxx Europe 50	3
RSP > 6 ans	FIBTP LT	90 % minimum de produits de taux (dont maximum 10 % d'obligations convertibles) et 10 % maximum d'actions	95 % BofA ML 5/7 ans 5 % Stoxx Europe 50	7

* Dividende réinvesti.

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie :	supports monétaires
Obligations :	2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent - 1/3 maximum obligations du secteur privé sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Actions :	vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Futures :	vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options :	achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

Conformément aux exigences de l'article D. 533-16-1, 3° du Code monétaire et financier, nous vous précisons que les FCPE de la gamme FIBTP ne prennent pas en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

■ Information réglementaires

Changements substantiels au cours de l'exercice :

Les valeurs liquidatives des fonds de la gamme FIBTP sont désormais quotidiennes (hebdomadaires précédemment) depuis le 2 mars 2020.

Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtppfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

À compter du 01/01/2015, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un seuil de confiance de 95 % sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

VaR relatives : VaR à 95 % à 1 mois

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
FIBTP 2015	-1,705 %	-0,083 %	-0,690 %
FIBTP 2016	-1,031 %	0,720 %	-0,309 %
FIBTP 2017	-1,033 %	0,730 %	-0,307 %
FIBTP 2018	-1,507 %	0,665 %	-0,478 %
FIBTP 2019	-1,506 %	0,654 %	-0,492 %
FIBTP 2020	-1,303 %	-0,359 %	-0,573 %
FIBTP Long Terme	-1,442 %	0,858 %	-0,314 %

Informations relatives au portefeuille de référence

FIBTP 2020	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2019	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2018	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2017	ML BofA 5-7 Y	90 %
	Stoxx Europe 50	10 %
FIBTP 2016	ML BofA 3-5 Y	90 %
	Stoxx Europe 50	10 %
FIBTP 2015	ML BofA 3-5 Y	95 %
	Stoxx Europe 50	5 %
FIBTP Long Terme	ML BofA 5-7 Y	95 %
	Stoxx Europe 50	5 %

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers

d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020

FIBTP 2020	3 888 euros
FIBTP 2019	3 888 euros
FIBTP 2018	3 888 euros
FIBTP 2017	3 888 euros
FIBTP 2016	3 888 euros
FIBTP 2015	3 888 euros
FIBTP Long Terme	3 888 euros

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Principes généraux de la politique de rémunération

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP Finance applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- la position AMF n° 2013-11 « Politique de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif »,
- le guide AMF relatif aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- l'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP Finance n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du Groupe PRO BTP.

Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- d'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- d'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive,
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise,
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limite pas aux preneurs de risques.

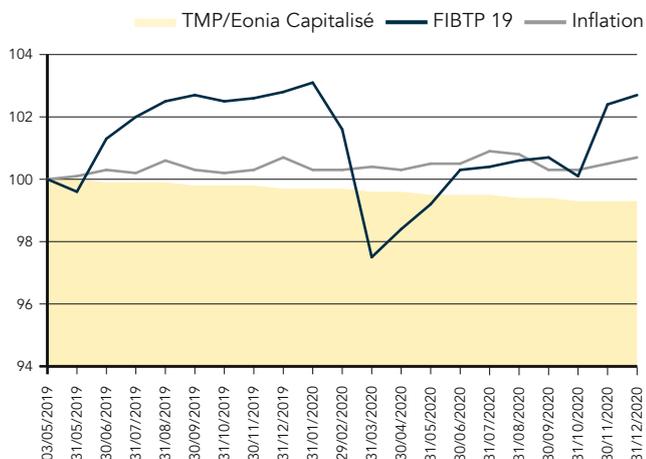
Pour les 41 collaborateurs présents au 31/12/2020, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2020 s'élève à 3 528 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10 %.

PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Sources : PRO BTP FINANCE, l'INSEE et MORNINGSTAR

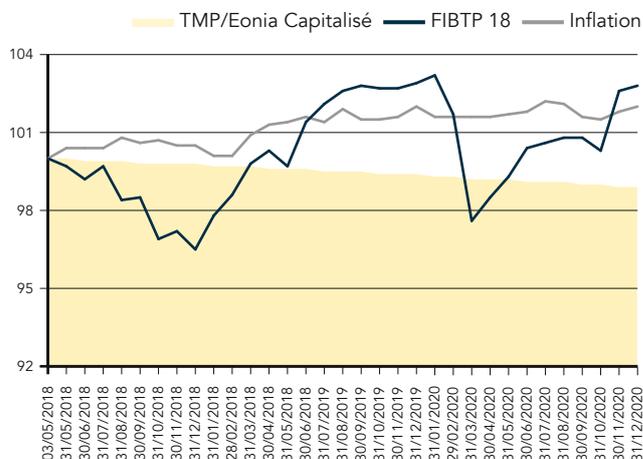
FIBTP 2019 : VL = 10,27 €

Évolution du 03/05/2019 au 31/12/2020



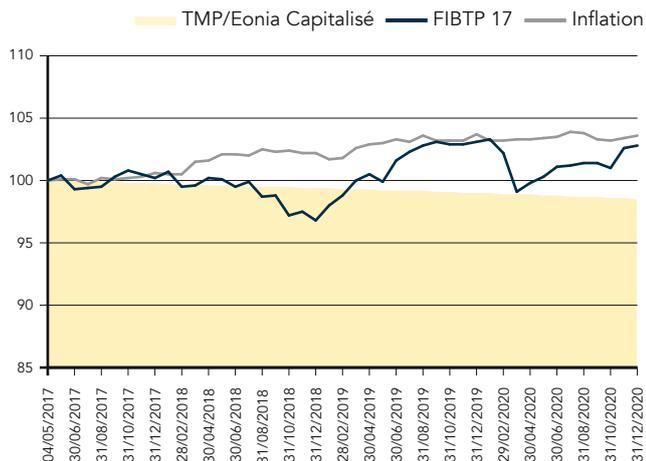
FIBTP 2018 : VL = 10,28 €

Évolution du 03/05/2018 au 31/12/2020



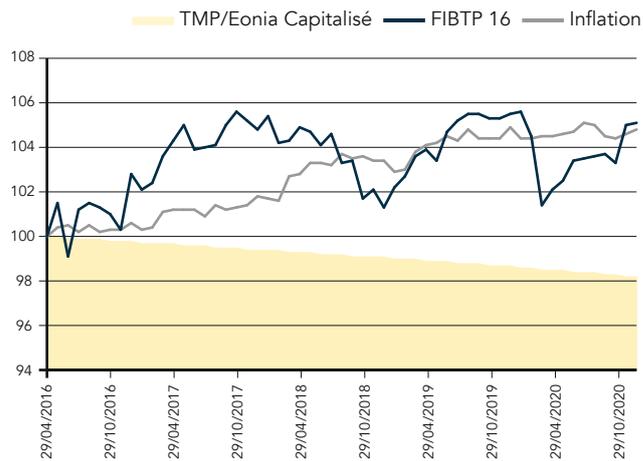
FIBTP 2017 : VL = 10,28 €

Évolution du 28/04/2017 au 31/12/2020



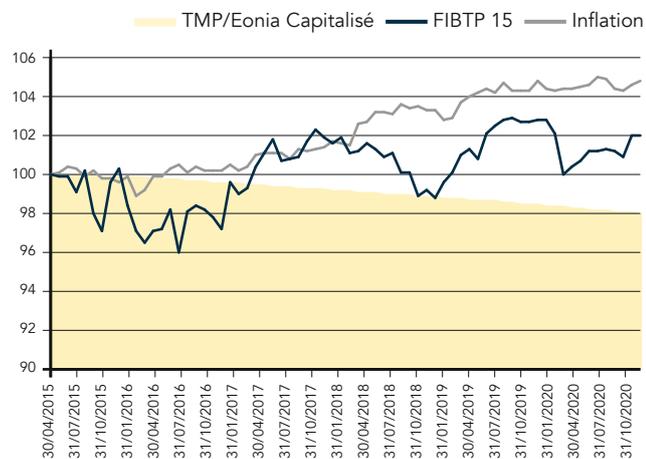
FIBTP 2016 : VL = 10,51 €

Évolution du 29/04/2016 au 31/12/2020



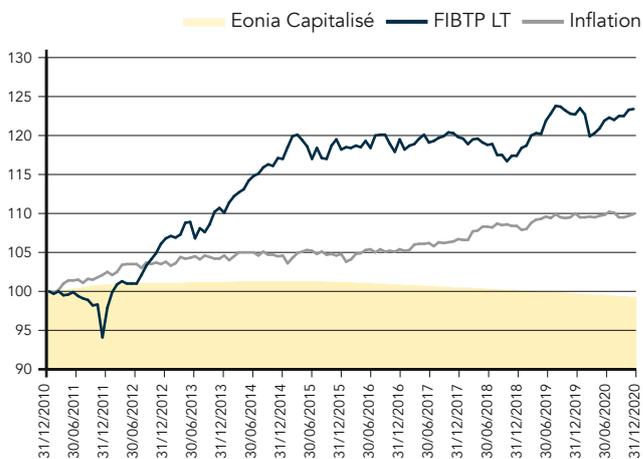
FIBTP 2015 : VL = 10,20 €

Évolution du 29/04/2015 au 31/12/2020



FIBTP LT : VL = 19,56 €

Évolution du 31/12/2010 au 31/12/2020



NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2020 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 31/12/2020.

■ Principaux mouvements 2020

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

FIBTP 2015

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE		196 055,49
REGARD CONVERTIBLE		9 931,63
REGARD MONÉTAIRE		244 395,56
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	2 982 936,39	564 809,60
REGARD OBLIGATIONS		2 584 656,90
REGARD OBLIGATIONS PRIVÉES ISR		14 909,40

FIBTP 2016

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD MONÉTAIRE		157 312,34
REGARD OBLIGATIONS		59 963,10

FIBTP 2017

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE		135 205,00
REGARD MONÉTAIRE		174 742,01
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME		205 378,56
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME		1 415 519,26
REGARD OBLIGATIONS	1 812 609,96	43 236,80

FIBTP 2018

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD MONÉTAIRE		154 968,93
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME		5 358,40
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME		14 514,40

FIBTP 2019

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD MONÉTAIRE	11 569,72	80 905,68
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME		13 640,74
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	109 667,60	14 514,40

FIBTP 2020

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	479 735,26	
REGARD CONVERTIBLE	265 272,37	
REGARD MONÉTAIRE	197 742,91	34 687,67
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	313 682,26	143 247,40
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	1 753 457,46	
REGARD OBLIGATIONS PRIVÉES ISR	242 992,89	

FIBTP LT

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	204 569,02	160 451,20
REGARD CONVERTIBLE	291 342,30	
REGARD MONÉTAIRE		1 624 445,43
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	3 128 233,92	9 092 231,97
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME		1 866 622,56
REGARD OBLIGATIONS	800 365,02	
REGARD OBLIGATIONS PRIVÉES ISR	335 396,90	1247004,23

FIBTP 2020

(Réserves de participation de l'année 2019 réparties en 2020)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

La part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2023 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2023 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2025 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2025 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers fonds permettant de réaliser cette orientation des placements, à savoir fonds monétaires, obligations, actions et diversifiés. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

De la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2022 : 85% BoFa 5/7 ans (coupon net réinvesti)-15% DJ Stoxx50 (dividende net réinvesti)

Les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2023 au dernier jour de Bourse de l'année 2023 : 90% BoFa 3/5 ans (coupon net réinvesti)-10% DJ Stoxx50 (dividende net réinvesti)
Du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2025 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BoFa 1/3 ans (coupon net réinvesti) -5% DJ Stoxx 50 (dividende net réinvesti).

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Depuis le 28 avril 2020, date de la première souscription, la gestion du FIBTP 2020 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2020, la sensibilité a été dès la création du fonds positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.40 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.43, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. D'autre part, la diversification sur les obligations Convertibles, à hauteur de 6.70% environ de l'actif ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé (7.50%) a été mise en place dès la création du fonds FIBTP 2020. Le fonds Regard Convertibles a été utilisé comme support pour la gestion des obligations Convertibles. La pondération de ce compartiment a par la suite été progressivement augmentée pour atteindre 9.04% de l'actif fin 2020, compte tenu du bon comportement des obligations convertibles dans un contexte particulièrement difficile.

Pour les obligations du secteur privé (7.79% de l'actif fin 2020), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Enfin, l'exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité largement inférieure à celle de l'indice de référence BoFa 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Cette position a été conservée sans changement significatif depuis la création du fonds jusqu'à la fin de l'année, dans un contexte de marchés perturbé tout au long de l'année par la politique internationale.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2020 la sensibilité du fonds FIBTP 2020 s'établit à 4.58 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 5.35% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

Lors de sa création intervenue fin avril 2020, l'exposition actions du fonds FIBTP 2020 a été initiée sur les niveaux d'investissements qui prévalaient au sein des FIBTP 2019 et 2018 à cette date soit environ 15% du portefeuille (équivalent à la position neutre qui est de 15% pour ces fonds).

Au cours de cette période, les marchés d'actions mondiaux ont connu une forte volatilité. Après un début d'année particulièrement difficile en raison de du développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine dès la seconde quinzaine de janvier, la situation n'a cessé de s'aggraver au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à ce mouvement de correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des actions avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les

FIBTP 2020

dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise. L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2020 a été conservée sans changement jusqu'en fin d'année. À cette date, compte tenu du différentiel de performance entre fin avril et fin décembre entre les placements actions (en progression de 10.54%) et les produits obligataires (3% au maximum pour les maturités longues), le poids des actions dans le fonds se situait sur un niveau de surpondération modérée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 16.45% pour le fonds FIBTP 2020 contre 15% pour le portefeuille de référence

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.06% TTC de l'actif net sur la période.

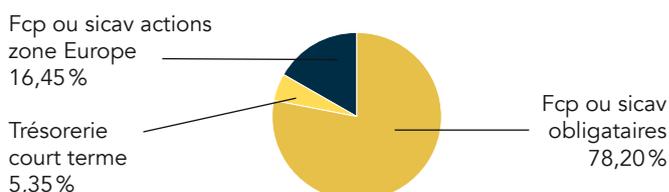
■ Évolution de la valeur de la part

Au cours des huit premiers mois d'existence du fonds, la valeur de part est passée de 10 euros à 10,45 euros.

■ Évolution du FIBTP 2020 en 2020

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2020 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 31/12/2020.

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis la création	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	78,07%	78,71%	78,20%
Trésorerie court terme	6,58%	5,85%	5,35%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	84,64%	84,56%	83,55%
Fcp ou sicav actions zone Euro			
Fcp ou sicav actions zone Europe	15,36%	15,44%	16,45%
Fcp ou sicav actions internationales			
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	15,36%	15,44%	16,45%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	776 425,81	2 685 918,25	3 178 882,53
Valeur de la part	10,21	10,24	10,45
Évolution de la part depuis l'origine	2,10%	2,40%	4,50%
Évolution de la part en 2020	-	2,40%	4,50%
Évolution de la part depuis le 30/06/2020	-	0,29%	2,35%
Nombre de parts	76 076,2964	262 411,3890	304 078,2951
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,01	-0,04	-0,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,01	-0,04	-0,07

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
28/04/2020	10,00
29/05/2020	10,09
30/06/2020	10,21
31/07/2020	10,21
31/08/2020	10,23
30/09/2020	10,24
30/10/2020	10,17
30/11/2020	10,42
31/12/2020	10,45

Valeur liquidative depuis la création

Date	Euros
30/06/2020	10,21
30/09/2020	10,24
31/12/2020	10,45

■ Souscriptions rachats

FIBTP 2020 a reçu ses premières souscriptions le 28/04/2020.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 3,29 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,19 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 3,1 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de FIBTP 2020 se monte à 3,18 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 304 078.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 9 223.

FIBTP 2020

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,77%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,32%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 179

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	
OPC européens coordonnés et	
OPC français à vocation générale	3 171 523,72
CRÉANCES	
COMPTES FINANCIERS	
Liquidités	10 272,17
TOTAL DE L'ACTIF	3 181 795,89

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,32

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,32

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	
Capital	3 201 383,05
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	253,65
Résultat ^(a,b)	-22 754,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 178 882,53
(montant représentatif de l'actif net)	
DETTES	2 913,36
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
TOTAL DU PASSIF	3 181 795,89

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	31/12/2020
Produits sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	153,18
Résultats sur opérations financières	-153,18
Frais de gestion et dotation aux amortissements	15 184,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-15 337,71
Régularisation des revenus de l'exercice	-7 416,46
RÉSULTAT	-22 754,17

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	3 292 483,55	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	2 708 629,20	Total des créances	
- versement de l'intéressement	530 839,42	DETTES	2 913,36
- intérêts de retard versés par l'entreprise		Frais de gestion	
- versements volontaires des salariés	13 283,42	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	31 124,07	Total des dettes	2 913,36
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	8 607,44		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			
Rachats dont :	-194 838,95	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-188 588,82	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-6 250,13	Nombre de parts émises	323 009,1652
Plus-values réalisées sur titres	242,28	Valeur de parts émises	3 292 483,55
Moins-values réalisées sur titres	-12,99	Nombre de parts rachetées	18 930,8701
Frais de transaction		Valeur de parts rachetées	194 838,95
Variations de la différence d'estimation des titres	96 346,35	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-15 337,71	Commissions de souscriptions perçues	
Autres éléments*		Commissions de souscriptions rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 178 882,53	Frais de gestion	1,08%
		Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 171 523,72
		Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-22 754,17
AFFECTATION	
Capitalisation	-22 754,17
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution	

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	253,65
AFFECTATION	
Capitalisation	253,65

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2020 au cours du dernier exercice	Exercice 2020
Actif net	3 178 882,53 €
Nombre de parts	304 078,2951
Valeur liquidative unitaire	10,45 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	522 978,75	2 061	16,45%
Regard Convertible H	287 271,04	28	9,04%
Regard Monétaire H	162 788,73	14,1	5,12%
Regard Obligations Court Terme	170 754,32	1 276	5,37%
Regard Obligations Long Terme	1 779 981,20	9 470	56,00%
Regard Obligations Privées ISR H	247 749,68	1 787	7,79%
TOTAL TITRE OPC	3 171 523,72		99,77%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 913,36		-0,09%
Disponibilités	10 272,17		0,32%
TOTAL ACTIF NET	3 178 882,53		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2019

(Réserves de participation de l'année 2018 réparties en 2019)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- es deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2024 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2024 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers fonds permettant de réaliser cette orientation des placements, à savoir fonds monétaires, obligations, actions et diversifiés. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 85% BoFa 5/7 ans (coupon net réinvesti)-15% DJ Stoxx50 (dividende net réinvesti)
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 au dernier jour de Bourse de l'année 2023 : 90% BoFa 3/5 ans (coupon net réinvesti)-10% DJ Stoxx50 (dividende net réinvesti)
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2024 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BoFa 1/3 ans (coupon net réinvesti) -5% DJ Stoxx 50 (dividende net réinvesti).

■ Politique financière

Indice de référence :

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du FIBTP 2019 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2019 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.36 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2020. Les obligations convertibles, qui représentent 7.89% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7.48% de l'actif fin 2020), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Les rachats intervenus sur la période ayant été financés par des ventes de produits court terme, le niveau de sous sensibilité dans le fonds aurait dû se réduire légèrement en fin d'année. Or, les fonds obligataires Regard sous-jacents ayant adopté une position de sous sensibilisation modérée à partir du mois de novembre (contre une sensibilité équivalente à celle de leur indice de référence jusqu'à cette date), ceci a compensé dans les effets du financement des rachats par des produits de court terme. Ainsi fin décembre 2020, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP 2019 est proche de celui du début d'année, la sensibilité s'établissant à 4.55 contre 5.69 pour son indice de référence.

Le poids des actifs monétaires quant à lui représente 5.94% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2019 avait été maintenue sur un niveau proche neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 16.33% (contre 15% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Cependant, le poids des placements actions a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé. En effet, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Dès la seconde quinzaine de janvier, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à cette correction

FIBTP 2019

et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des actions avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 15.19% pour le fonds FIBTP 2019 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.25 à 10.27 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.20%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +1.80%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est légèrement inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sousperformance provient entièrement de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds, la pondération en actions étant restée neutre tout au long de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support

Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2019.

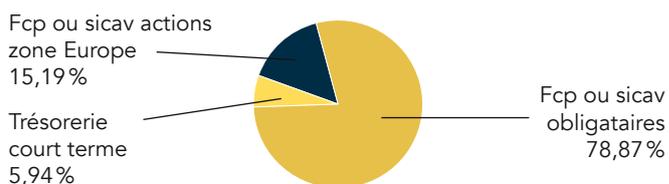
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé n'a pas été profitable cette année, le compartiment affichant en 2020 une performance légèrement inférieure à celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2019. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 1.56% à comparer avec +2.73% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

En revanche, la diversification sur les obligations convertibles se traduit par une contribution positive, avec une hausse de 6.06% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+3 et +18 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3 et 5/7 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-47 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	75,10%	78,36%	77,32%	78,06%	78,87%
Trésorerie court terme	8,55%	8,64%	8,66%	7,95%	5,94%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	83,65%	86,99%	85,98%	86,01%	84,81%
Fcp ou sicav actions zone Euro					
Fcp ou sicav actions zone Europe	16,35%	13,01%	14,02%	13,99%	15,19%
Fcp ou sicav actions internationales					
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	16,35%	13,01%	14,02%	13,99%	15,19%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	2 551 505,51	2 489 166,35	2 596 481,86	2 595 594,99	2 601 690,04
Valeur de la part	10,25	9,75	10,03	10,07	10,27
Évolution de la part depuis l'origine	2,50%	-2,50%	0,30%	0,70%	2,70%
Évolution de la part en 2020	-	-4,88%	-2,15%	-1,76%	0,20%
Évolution de la part depuis le 31/12/2019	-	-4,88%	-2,15%	-1,76%	0,20%
Nombre de parts	248 867,3127	255 402,2537	258 890,9195	257 774,6062	253 381,4745
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,04	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10

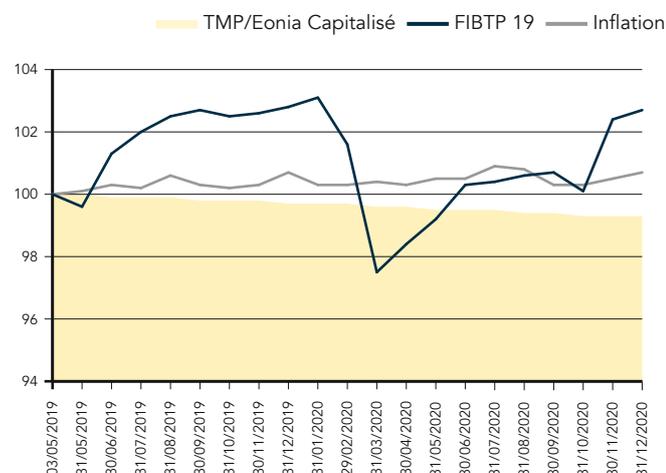
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2019

Évolution du FIBTP 2019 du 03/05/2019 au 31/12/2020

FIBTP 2019 : VL = 10,27 €

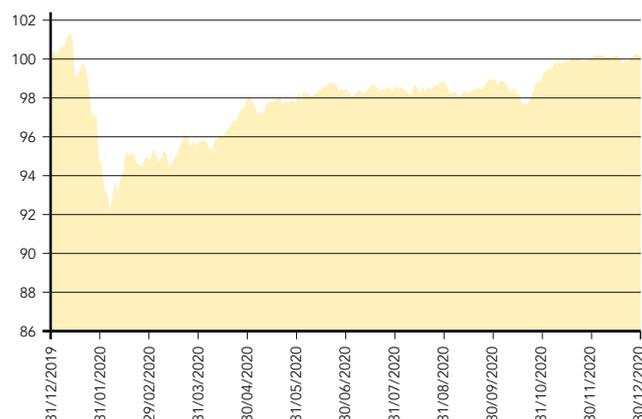
Évolution du 03/05/2019 au 31/12/2020



Base 100

Date	FIBTP 2019	Inflation
mai 2019	100,00	100,00
juin 2019	101,30	100,35
décembre 2019	102,80	100,73
juin 2020	100,30	100,55
décembre 2020	102,70	100,69

Évolution de FIBTP 2019 en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,25
31/01/2020	10,31
28/02/2020	10,16
31/03/2020	9,75
30/04/2020	9,84
29/05/2020	9,92
30/06/2020	10,03
31/07/2020	10,04
31/08/2020	10,06
30/09/2020	10,07
30/10/2020	10,01
30/11/2020	10,24
31/12/2020	10,27

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,25
31/03/2020	9,75
30/06/2020	10,03
30/09/2020	10,07
31/12/2020	10,27

■ Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
FIBTP 2019	2,70%	0,20%

■ Souscriptions rachats

FIBTP 2019 a reçu ses premières souscriptions le 10/05/2019.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 0,16 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,11 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,05 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de FIBTP 2019 se monte à 2,6 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 253 381.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 9 339.

FIBTP 2019

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,83%	100,07%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,27%	0,03%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 601	2 552

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 597 153,51	2 553 258,60
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	6 916,03	679,35
TOTAL DE L'ACTIF	2 604 069,54	2 553 937,95

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,27

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,27

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 629 389,97	2 562 522,24
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-117,24	5 962,64
Résultat	-27 582,69	-16 979,37
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	2 601 690,04	2 551 505,51
DETTES	2 379,50	2 432,44
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	2 604 069,54	2 553 937,95

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	47,23	48,66
Résultats sur opérations financières	-47,23	-48,66
Frais de gestion et dotation aux amortissements	27 852,70	16 255,99
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-27 899,93	-16 304,65
Régularisation des revenus de l'exercice	317,24	-674,72
RÉSULTAT	-27 582,69	-16 979,37

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	2 551 505,51		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	159 083,93	2 633 780,43	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	156 499,30	1 298 902,37	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versement de l'intéressement	753,93	531 985,90	Frais de gestion	2 379,50
- versements volontaires des salariés	821,25	614 123,50	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	111,76	188 768,66	Total des dettes	2 379,50
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	897,69			
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Compléments d'information	31/12/2020
Rachats dont :	-112 717,88	-147 808,60	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- rachats	-99 194,17	-147 808,60	Nombre de parts émises	15 741,9945
- transferts à destination d'un autre OPC	-13 523,71		Valeur de parts émises	159 083,93
Plus-values réalisées sur titres	194,03	6 197,95	Nombre de parts rachetées	11 227,8327
Moins-values réalisées sur titres	-312,81	-40,54	Valeur de parts rachetées	112 717,88
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Variations de la différence d'estimation des titres	31 837,19	75 680,92	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-27 899,93	-16 304,65	Commissions de souscriptions rétrocedées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 597 153,51
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 601 690,04	2 551 505,51	Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-27 582,69	-16 979,37	Plus et moins-values nettes de l'exercice	-117,24	5 962,64
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-27 582,69	-16 979,37	Capitalisation	-117,24	5 962,64
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2019 au cours des 2 derniers exercices	Exercice 2020	Exercice 2019
Actif net	2 601 690,04 €	2 551 505,51 €
Nombre de parts	253 381,4745	248 867,3127
Valeur liquidative unitaire	10,27 €	10,25 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,02

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	395 088,75	1 557	15,18%
Regard Convertible H	205 193,60	20	7,89%
Regard Monétaire H	150 088,90	13	5,77%
Regard Obligations Court Terme	166 070,62	1 241	6,39%
Regard Obligations Long Terme	1 486 199,72	7 907	57,12%
Regard Obligations Privées ISR H	194 511,92	1 403	7,48%
TOTAL TITRE OPC	2 597 153,51		99,83%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 379,50		-0,10%
Disponibilités	6 916,03		0,27%
TOTAL ACTIF NET	2 601 690,04		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2018

(Réserves de participation de l'année 2017 réparties en 2018)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2023 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2023 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2020 : 85 % BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti-15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2021 au dernier jour de Bourse de l'année 2022 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) -(coupon net réinvesti)-10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2023 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti -5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85 %
Actions de la zone Europe	15 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75 %
Actions	maximum 25 %

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du FIBTP 2018 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2018 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.43 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2020. Les obligations convertibles, qui représentent 7.41% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles. Pour les obligations du secteur privé (7.95% de l'actif fin 2020), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Les rachats intervenus sur la période ayant été financés par des ventes de produits court terme, le niveau de sous sensibilité dans le fonds aurait dû se réduire légèrement en fin d'année. Or, les fonds obligataires Regard sous-jacents ayant adopté une position de sous sensibilisation modérée à partir du mois de novembre (contre une sensibilité équivalente à celle de leur indice de référence jusqu'à cette date), ceci a compensé dans les effets du financement des rachats par des produits de court terme. Ainsi fin décembre 2020, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP 2018 est proche de celui du début d'année, la sensibilité s'établissant à 4.65 contre 5.69 pour son indice de référence.

Le poids des actifs monétaires quant à lui représente 3.56% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2018 avait été maintenue sur un niveau proche neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 15.65% (contre 15% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Cependant, le poids des placements actions a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé. En effet, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Dès la seconde quinzaine de janvier, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie

FIBTP 2018

et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à cette correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des actions avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 15.41% pour le fonds FIBTP 2018 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.26 à 10.28 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.19%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +1.80%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est légèrement inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous-performance provient entièrement de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds, la pondération en actions étant restée neutre tout au long de

l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2018.

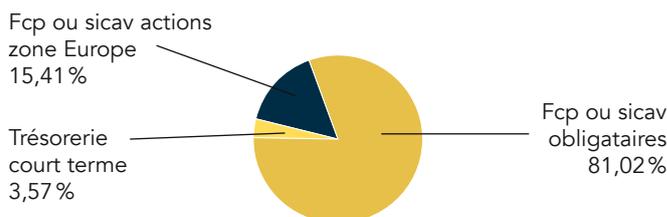
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé n'a pas été profitable cette année, le compartiment affichant en 2020 une performance légèrement inférieure à celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2018. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 1.56% à comparer avec +2.73% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

En revanche, la diversification sur les obligations convertibles se traduit par une contribution positive, avec une hausse de 6.06% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+3 et +18 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3 et 5/7 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-47 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	73,89%	76,58%	79,89%	79,68%	80,81%	81,02%
Trésorerie court terme	11,86%	7,76%	7,16%	6,09%	4,92%	3,57%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	85,75%	84,34%	87,06%	85,77%	85,73%	84,59%
Fcp ou sicav actions zone Euro						
Fcp ou sicav actions zone Europe	14,25%	15,66%	12,94%	14,23%	14,27%	15,41%
Fcp ou sicav actions internationales						
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	14,25%	15,66%	12,94%	14,23%	14,27%	15,41%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	3 082 389,41	3 162 284,87	2 969 980,96	3 037 728,21	3 022 263,75	3 044 435,42
Valeur de la part	9,66	10,26	9,76	10,04	10,08	10,28
Évolution de la part depuis l'origine	-3,40%	2,60%	-2,40%	0,40%	0,80%	2,80%
Évolution de la part en 2020	-	-	-4,87%	-2,14%	-1,75%	0,19%
Évolution de la part depuis le 29/12/2018	-	6,21%	1,04%	3,93%	4,35%	6,42%
Nombre de parts	319 175,8517	308 249,0690	304 427,3720	302 460,1197	299 692,8659	296 018,6974
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,06	0,08	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10

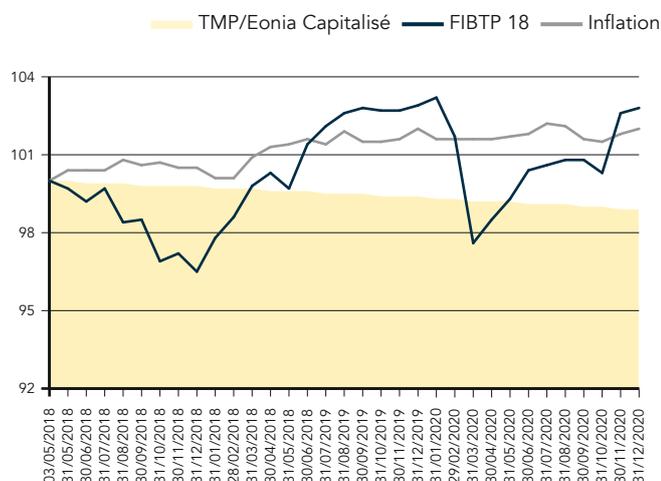
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2018

Évolution du FIBTP 2018 du 03/05/2018 au 31/12/2020

FIBTP 2018 : VL = 10,28 €

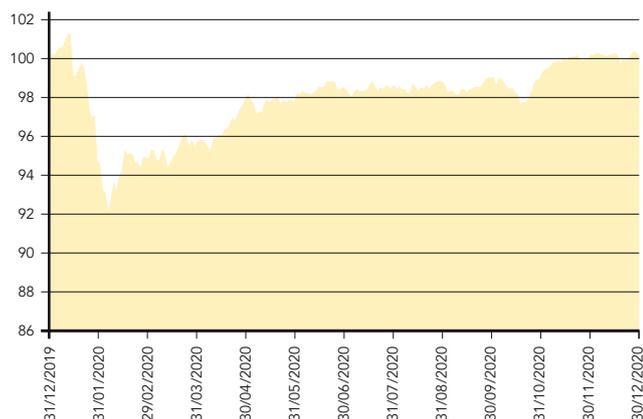
Évolution du 03/05/2018 au 31/12/2020



Base 100

Date	FIBTP 2018	Inflation
mai 2018	100,00	100,00
juin 2018	99,20	100,44
décembre 2018	96,60	100,54
juin 2019	101,40	101,62
décembre 2019	102,60	102,01
juin 2020	100,4	101,82
décembre 2020	102,8	101,97

Évolution de FIBTP 2018 en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,26
31/01/2020	10,32
28/02/2020	10,17
31/03/2020	9,76
30/04/2020	9,85
29/05/2020	9,93
30/06/2020	10,04
31/07/2020	10,06
31/08/2020	10,08
30/09/2020	10,08
30/10/2020	10,03
30/11/2020	10,26
31/12/2020	10,28

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2018	9,66
31/12/2019	10,26
31/03/2020	9,76
30/06/2020	10,04
30/09/2020	10,08
31/12/2020	10,28

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
FIBTP 2018	2,80%	0,19%

■ Souscriptions rachats

FIBTP 2018 a reçu ses premières souscriptions le 04/05/2018.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 0,02 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,14 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,12 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de FIBTP 2018 se monte à 3,04 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 296 018.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 455.

FIBTP 2018

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,47 %	100,08 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09 %	-0,10 %
DISPONIBILITÉS	0,62 %	0,02 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 044	3 162

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 028 224,09	3 164 714,77
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	18 987,50	583,55
TOTAL DE L'ACTIF	3 047 211,59	3 165 298,32

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,62

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,62

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 076 850,45	3 188 555,62
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-131,81	7 316,81
Résultat	-32 283,22	-33 587,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	3 044 435,42	3 162 284,87
DETTES	2 776,17	3 013,45
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	3 047 211,59	3 165 298,32

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	44,36	10,38
Résultats sur opérations financières	-44,36	-10,38
Frais de gestion et dotation aux amortissements	32 885,80	34 780,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-32 930,16	-34 791,07
Régularisation des revenus de l'exercice	646,94	1 203,51
RÉSULTAT	-32 283,22	-33 587,56

FIBTP 2018

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	3 162 284,87	3 082 389,41	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	16 969,22	130 328,33	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation		107 433,90	Total des créances	
- versement de l'intéressement		10 830,79	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	2 776,17
- versements volontaires des salariés		6 739,70	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise		3 938,39	Total des dettes	2 776,17
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	16 969,22	1 385,55	Compléments d'information	31/12/2020
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Rachats dont :	-140 239,56	-244 227,05	Nombre de parts émises	1 671,5823
- rachats	-128 035,92	-244 227,05	Valeur de parts émises	16 969,22
- transferts à destination d'un autre OPC	-12 203,64		Nombre de parts rachetées	13 901,9539
Plus-values réalisées sur titres	679,59	8 037,22	Valeur de parts rachetées	140 239,56
Moins-values réalisées sur titres	-807,41	-612,76	Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscriptions perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	38 478,87	221 160,79	Commissions de souscriptions récédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-32 930,16	-34 791,07	Frais de gestion	1,08%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 028 224,09
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 044 435,42	3 162 284,87	Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-32 283,22	-33 587,56	Plus et moins-values nettes de l'exercice	-131,81	7 316,81
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-32 283,22	-33 587,56	Capitalisation	-131,81	7 316,81
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2018 au cours des 3 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Actif net	3 044 435,42 €	3 162 284,87 €	3 082 389,41 €
Nombre de parts	296 018,6974	308 249,0690	319 175,8517
Valeur liquidative unitaire	10,28 €	10,26 €	9,66 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,02	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	469 183,75	1 849	15,41%
Regard Convertible H	225 712,96	22	7,41%
Regard Monétaire H	92 362,40	8	3,04%
Regard Obligations Court Terme	230 571,86	1 723	7,58%
Regard Obligations Long Terme	1 768 327,68	9 408	58,08%
Regard Obligations Privées ISR H	242 065,4	1 746	7,95%
TOTAL TITRE OPC	3 028 224,09		99,47%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 776,17		-0,09%
Disponibilités	18 987,50		0,62%
TOTAL ACTIF NET	3 044 435,42		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2017

(Réserves de participation de l'année 2016 réparties en 2017)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 85 % BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti-15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) -(coupon net réinvesti)-10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti -5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du FIBTP 2017 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Le fonds changeant en 2020 de structure d'actif au terme de ses trois premières années d'existence, les emprunts d'états de maturité 5/7 ans présents en portefeuille depuis la création du fonds ont été remplacés dès le début du mois de janvier par des obligations de maturité 3/5 ans, correspondant au nouvel horizon de gestion du FCPE. Sur ce compartiment obligataire du fonds FIBTP 2017, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.51 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.80, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2020. Les obligations convertibles, qui représentent 7.49% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (8.30% de l'actif fin 2020), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Les rachats intervenus sur la période ayant été financés par des ventes de produits monétaires, le niveau de sous sensibilité dans le fonds aurait dû se réduire légèrement en fin d'année. Or, les fonds obligataires Regard sous-jacents ayant adopté une position de sous sensibilité modérée à partir du mois de novembre (contre une sensibilité équivalente à celle de leur indice de référence jusqu'à cette date), ceci a compensé dans les effets du financement des rachats par des produits monétaires. Ainsi fin décembre 2020, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP 2017 est proche de celui du début d'année, la sensibilité s'établissant à 3.66 contre 3.87 pour son indice de référence.

Le poids des actifs monétaires représente quant à lui 3.56% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

Compte tenu du changement d'horizon de gestion évoqué ci-dessus, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2019 a été cédée dès le début janvier. Comme pour les autres fonds de la gamme, la position actions FIBTP 2017 a été positionnée sur le niveau neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 10.24% (contre 10% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Cependant, le poids des placements actions a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé. En effet, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Dès la seconde quinzaine de janvier, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, avril a marqué le début d'un fort mouvement de

FIBTP 2017

rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à cette correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des actions avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 10.46% pour le fonds FIBTP 2017 contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est restée inchangée à 10.28 euros, ce qui représente une performance nulle après frais de gestion. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.84%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est légèrement supérieure à celle de l'indice de référence. En effet, l'impact négatif de la position de sous sensibilité modérée de la partie obligataire

du fonds a pu être compensée à la fois par la diversification en obligations convertibles et en obligations du secteur privé, et par la surperformance du fonds support Regard Actions Développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2017.

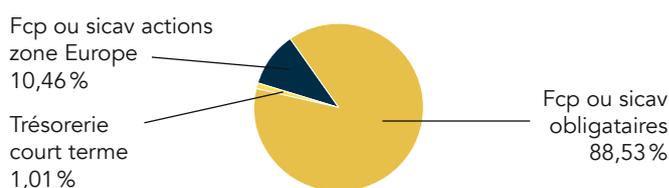
Ainsi, que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2020 une performance supérieure à celle des emprunts d'état de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2017. En 2020, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 1.56% à comparer avec +0.84% pour l'indice Bofa 3/5 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de 6.06% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour le fonds support état Regard Obligations (+8 points de base au-dessus de l'indices Bofa 3/5 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-47 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	71,24%	73,36%	76,49%	86,91%	87,16%	87,94%	88,53%
Trésorerie court terme	7,12%	12,28%	7,95%	4,54%	3,32%	2,54%	1,01%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	78,36%	85,64%	84,44%	91,45%	90,47%	90,48%	89,54%
Fcp ou sicav actions zone Euro							
Fcp ou sicav actions zone Europe	21,64%	14,36%	15,56%	8,55%	9,53%	9,52%	10,46%
Fcp ou sicav actions internationales							
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	21,64%	14,36%	15,56%	8,55%	9,53%	9,52%	10,46%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%						
ACTIF NET	2 545 246,60	2 643 046,34	2 609 581,44	2 471 700,03	2 493 687,74	2 487 461,35	2 464 801,65
Valeur de la part	10,02	9,68	10,28	9,91	10,11	10,14	10,28
Évolution de la part depuis l'origine	0,20%	-3,20%	2,80%	-0,90%	1,10%	1,40%	2,80%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-3,60%	-1,65%	-1,36%	0,00%
Évolution de la part depuis le 30/12/2017	-	-3,39%	2,59%	-1,10%	0,90%	1,20%	2,59%
Nombre de parts	254 133,7906	272 958,4596	253 784,7945	249 431,3846	246 644,0440	245 389,4721	239 790,6412
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,03	0,03	0,36	0,36	0,36	0,36
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,07	-0,07	0,34	0,31	0,28	0,26

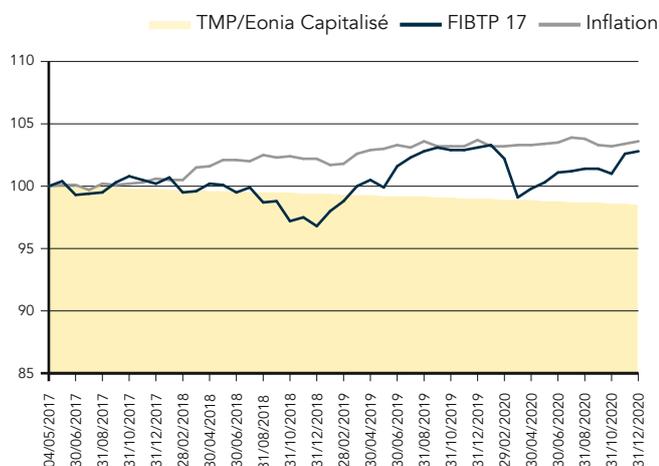
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2017

Évolution du FIBTP 2017 du 28/04/2017 au 31/12/2020

FIBTP 2017 : VL = 10,28 €

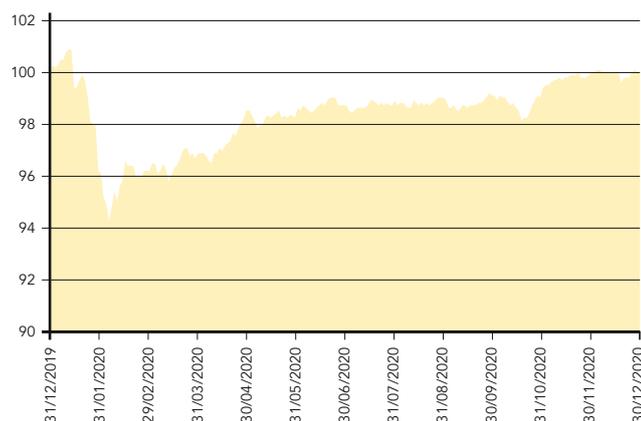
Évolution du 28/04/2017 au 31/12/2020



Base 100

Date	FIBTP 2017	Inflation
avril 2017	100,00	100,00
juin 2017	99,30	100,06
décembre 2017	100,20	100,59
juin 2018	99,50	102,08
décembre 2018	96,80	102,19
juin 2019	101,60	103,28
décembre 2019	102,80	103,68
juin 2020	101,1	103,49
décembre 2020	102,8	103,64

Évolution de FIBTP 2017 en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,28
31/01/2020	10,33
28/02/2020	10,22
31/03/2020	9,91
30/04/2020	9,98
29/05/2020	10,03
30/06/2020	10,11
31/07/2020	10,12
31/08/2020	10,14
30/09/2020	10,14
30/10/2020	10,10
30/11/2020	10,26
31/12/2020	10,28

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,02
31/12/2018	9,68
31/12/2019	10,28
31/03/2020	9,91
30/06/2020	10,11
30/09/2020	10,14
31/12/2020	10,28

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
FIBTP 2017	2,80%	0,00%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,14 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,14 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de FIBTP 2017 se monte à 2,46 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 239 790.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 6 996.

FIBTP 2017

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	100,12 %	99,83 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,17 %	-0,10 %
DISPONIBILITÉS	0,05 %	0,27 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 465	2 610

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 467 690,78	2 604 939,38
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 191,11	7 128,77
TOTAL DE L'ACTIF	2 468 881,89	2 612 068,15

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 403 424,91	2 629 192,82
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	87 694,29	8 124,55
Résultat	-26 317,55	-27 735,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	2 464 801,65	2 609 581,44
DETTES		
Comptes financiers	4 080,24	2 486,71
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	2 468 881,89	2 612 068,15

HORS-BILAN : NÉANT

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,05

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,05

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	43,41	6,29
Résultats sur opérations financières	-43,41	-6,29
Frais de gestion et dotation aux amortissements	27 065,35	28 921,14
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-27 108,76	-28 927,43
Régularisation des revenus de l'exercice	791,21	1 191,50
RÉSULTAT	-26 317,55	-27 735,93

FIBTP 2017

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	2 609 581,44	2 643 046,34	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	797,65	1 603,02	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation		472,36	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés		449,46	Frais de gestion	2 262,90
- abondements de l'entreprise		681,20	Rachats à payer	1 817,34
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	797,65		Total des dettes	4 080,24
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-142 691,75	-196 124,56	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-124 200,61	-196 124,56	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-18 491,14		Nombre de parts émises	80,6131
Plus-values réalisées sur titres	94 109,64	9 151,31	Valeur de parts émises	797,65
Moins-values réalisées sur titres	-1 290,58	-836,31	Nombre de parts rachetées	14 074,7664
Frais de transaction			Valeur de parts rachetées	142 691,75
Variation de la différence d'estimation des titres	-68 595,99	181 669,07	Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-27 108,76	-28 927,43	Commissions de souscriptions perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscriptions rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 464 801,65	2 609 581,44	Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-26 317,55	-27 735,93	Plus et moins-values nettes de l'exercice	87 694,29	8 124,55
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-26 317,55	-27 735,93	Capitalisation	87 694,29	8 124,55
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2017 au cours des 4 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	2 464 801,65 €	2 609 581,44 €	2 643 046,34 €	2 545 246,60 €
Nombre de parts	239 790,6412	253 784,7945	272 958,4596	254 133,7906
Valeur liquidative unitaire	10,28 €	10,28 €	9,68 €	10,02 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,36	0,03	0,03	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	257 810,00	1 016	10,46%
Regard Convertible H	184 674,24	18	7,49%
Regard Monétaire H	27 708,72	2,4	1,12%
Regard Obligations H	1 793 003,82	13 998	72,75%
Regard Obligations Privées ISR H	204 494,00	1 475	8,30%
TOTAL TITRE OPC	2 467 690,78		100,12%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-4 080,24		-0,17%
Disponibilités	1 191,11		0,05%
TOTAL ACTIF NET	2 464 801,65		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2016

(Réserves de participation de l'année 2015 réparties en 2016)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2017 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti-15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2018 au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) -(coupon net réinvesti)-10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti -5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du FIBTP 2016 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2016, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.53 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.80, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2020. Les obligations convertibles, qui représentent 7.81% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7.72% de l'actif fin 2020), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Les rachats intervenus sur la période ayant été financés par des ventes de produits monétaires, le niveau de sous sensibilité dans le fonds aurait dû se réduire légèrement en fin d'année. Or, les fonds obligataires Regard sous-jacents ayant adopté une position de sous sensibilisation modérée à partir du mois de novembre (contre une sensibilité équivalente à celle de leur indice de référence jusqu'à cette date), ceci a compensé dans les effets du financement des rachats par des produits monétaires. Ainsi fin décembre 2020, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP 2016 est proche de celui du début d'année, la sensibilité s'établissant à 3.65 contre 3.87 pour son indice de référence.

Le poids des actifs monétaires quant à lui représente 1.32% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2016 avait été maintenue sur un niveau proche neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 10.42% (contre 10% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Cependant, le poids des placements actions a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé. En effet, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Dès la seconde quinzaine de janvier, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond

FIBTP 2016

des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à cette correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des actions avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 10.48% pour le fonds FIBTP 2016 contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.53 à 10.51 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -0.19%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.84%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est globalement en ligne avec celle de l'indice de référence. En effet, l'impact négatif de la position de

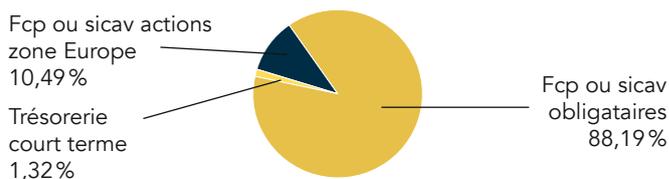
sous sensibilité modérée de la partie obligataire du fonds a pu être compensée à la fois par la diversification en obligations convertibles et en obligations du secteur privé, et par la surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2016.

Ainsi, la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2020 une performance supérieure à celle des emprunts d'état de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2016. En 2020, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 1.56% à comparer avec +0.84% pour l'indice Bofa 3/5 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de 6.06% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour le fonds support état Regard Obligations (+8 points de base au-dessus de l'indices Bofa 3/5 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-47 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles). Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	72,15%	70,69%	73,66%	83,54%	86,92%	86,39%	87,73%	88,19%
Trésorerie court terme	4,60%	7,84%	12,13%	6,03%	4,55%	4,14%	2,75%	1,32%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	76,75%	78,52%	85,79%	89,57%	91,47%	90,54%	90,48%	89,51%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	23,25%	21,48%	14,21%	10,43%	8,53%	9,46%	9,52%	10,49%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	23,25%	21,48%	14,21%	10,43%	8,53%	9,46%	9,52%	10,49%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	2 290 509,28	3 722 645,90	3 338 621,39	3 206 894,62	3 043 360,43	3 085 723,87	3 058 277,57	3 021 727,39
Valeur de la part	10,28	10,48	10,13	10,53	10,14	10,34	10,37	10,51
Évolution de la part depuis l'origine	2,80%	4,80%	1,30%	5,30%	1,40%	3,40%	3,70%	5,10%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-3,70%	-1,80%	-1,52%	-0,19%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	1,95%	-1,46%	2,43%	-1,36%	0,58%	0,88%	2,24%
Nombre de parts	222 887,8468	355 096,6331	329 417,5693	304 677,4980	300 281,1568	298 452,0892	295 042,9558	287 415,1633
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,11	-0,11	-0,11	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,01	0,07	0,13	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,05	-0,04	0,02	0,01	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11

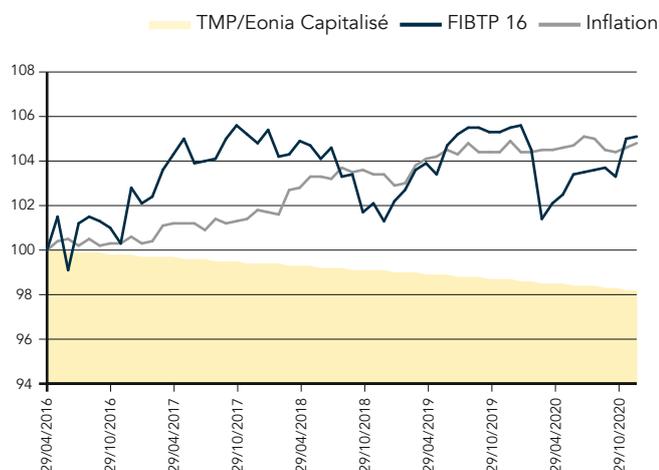
* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

FIBTP 2016

Évolution du FIBTP 2016 du 29/04/2016 au 31/12/2020

FIBTP 2016 : VL = 10,51 €

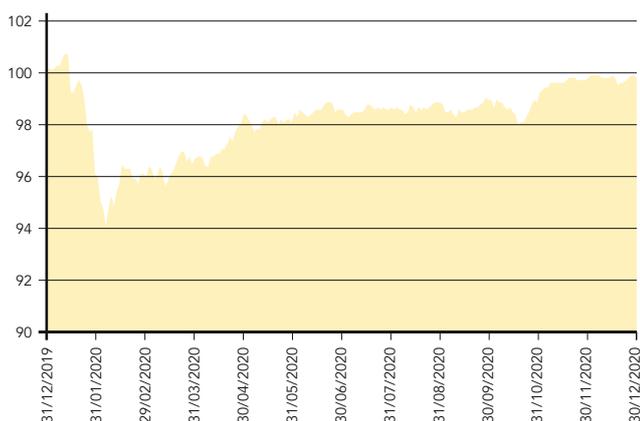
Évolution du 29/04/2016 au 31/12/2020



Base 100

Date	FIBTP 2016	Inflation
avril 2016	100,00	100,00
juin 2016	99,10	100,41
décembre 2016	102,80	100,55
juin 2017	103,90	101,23
décembre 2017	104,80	101,76
juin 2018	104,10	103,27
décembre 2018	101,30	103,37
juin 2019	104,70	104,48
décembre 2019	105,30	104,88
juin 2020	103,4	104,69
décembre 2020	105,1	104,84

Évolution de FIBTP 2016 en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,53
31/01/2020	10,56
28/02/2020	10,45
31/03/2020	10,14
30/04/2020	10,21
29/05/2020	10,25
30/06/2020	10,34
31/07/2020	10,35
31/08/2020	10,36
30/09/2020	10,37
30/10/2020	10,33
30/11/2020	10,50
31/12/2020	10,51

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	10,28
29/12/2017	10,48
31/12/2018	10,13
31/12/2019	10,53
31/03/2020	10,14
30/06/2020	10,34
30/09/2020	10,37
31/12/2020	10,51

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
FIBTP 2016	5,10%	-0,19%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,18 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,18 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de FIBTP 2016 se monte à 3,02 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 287 415.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 6 708.

FIBTP 2016

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,86%	100,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,23%	0,09%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 022	3 207

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	3 017 479,99	3 207 035,59
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	7 011,91	2 905,44
TOTAL DE L'ACTIF	3 024 491,90	3 209 941,03

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,23

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,23

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 053 547,46	3 203 596,52
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	431,78	37 635,76
Résultat	-32 251,85	-34 337,66
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 021 727,39	3 206 894,62
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	2 764,51	3 046,41
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	3 024 491,90	3 209 941,03

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	43,84	6,19
Résultats sur opérations financières	-43,84	-6,19
Frais de gestion et dotation aux amortissements	33 278,45	36 009,07
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-33 322,29	-36 015,26
Régularisation des revenus de l'exercice	1 070,44	1 677,60
RÉSULTAT	-32 251,85	-34 337,66

FIBTP 2016

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	3 206 894,62	3 338 621,39	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	538,30		Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés			Frais de gestion	2 764,51
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	538,30		Total des dettes	2 764,51
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :			Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-180 103,08	-258 505,18	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-170 718,96	-258 505,18	Nombre de parts émises	51,2633
	-9 384,12		Valeur de parts émises	538,30
Plus-values réalisées sur titres	1 777,10	41 727,78	Nombre de parts rachetées	17 313,5980
Moins-values réalisées sur titres	-1 375,52	-1 960,09	Valeur de parts rachetées	180 103,08
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Variation de la différence d'estimation des titres	27 318,26	123 025,98	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-33 322,29	-36 015,26	Commissions de souscriptions rétrocédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 021 727,39	3 206 894,62	Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 017 479,99
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-32 251,85	-34 337,66	Plus et moins-values nettes de l'exercice	431,78	37 635,76
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-32 251,85	-34 337,66	Capitalisation	431,78	37 635,76
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2016 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	3 021 727,39 €	3 206 894,62 €	3 338 621,39 €	3 722 645,90 €	2 290 509,28 €
Nombre de parts	287 415,1633	304 677,4980	329 417,5693	355 096,6331	222 887,8464
Valeur liquidative unitaire	10,51 €	10,53 €	10,13 €	10,48 €	10,28 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,12	0,13	0,07	0,01

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Développement Durable H	316 933,75	1 249	10,49%	
Regard Convertible H	235 972,64	23	7,81%	
Regard Monétaire H	35 790,43	3,1	1,18%	
Regard Obligations	2 195 590,69	17 141	72,66%	
Regard Obligations Privées ISR H	233 192,48	1 682	7,72%	
TOTAL TITRE OPC	3 017 479,99		99,86%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 764,51		-0,09%	
Disponibilités	7 011,91		0,23%	
TOTAL ACTIF NET	3 021 727,39		100,00%	

FIBTP 2015

(Réserves de participation de l'année 2014 réparties en 2015)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2016 : 85 % BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti-15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2017 au dernier jour de Bourse de l'année 2018 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) -(coupon net réinvesti)-10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2019 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti -5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 1/3 ans	95 %
Actions de la zone Europe	5 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80 %
Actions	maximum 20 %

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du FIBTP 2015 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Compte tenu de la disponibilité en 2021 des sommes investies dans le FIBTP 2015 les emprunts d'états de maturité 3/5 ans présents dans le portefeuille jusqu'à la fin 2019 ont été remplacés début janvier par des obligations de maturité 1/3 ans. Par ailleurs, la sensibilité de cette partie de la courbe étant faible, le fonds FIBTP 2015 a été positionné dès le début de l'année sur un niveau de sensibilité proche de celui de son indice de référence, à 2.10 contre 1.93 pour l'BoFa 1/3 ans. Ce positionnement en sensibilité a été conservé tout au long de l'année sans changement majeur. Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2020. Les obligations convertibles, qui représentent 8.21% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (8.19% de l'actif fin 2020), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2020 la sensibilité du fonds FIBTP 2015 s'établit à 2.19 contre 1.91 pour son indice de référence et le poids des actifs monétaires est négligeable, à 0.21 % de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

Compte tenu du changement d'horizon de gestion évoqué ci-dessus, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2019 a été cédée dès le début janvier. Comme pour les autres fonds de la gamme, la position actions FIBTP 2015 a été positionnée sur le niveau neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 5.28% (contre 5% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Cependant, le poids des placements actions a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé. En effet, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Dès la seconde quinzaine de janvier, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à cette correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des actions avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

FIBTP 2015

À fin décembre, l'exposition actions atteint 5.88% pour le fonds FIBTP 2015 contre 5% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.26 à 10.20 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -0.58%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.12%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est supérieure à celle de l'indice de référence. En effet, l'impact négatif de la position de sous-sensibilité modérée de la partie obligataire du fonds a pu être compensée à la fois par la diversification en obligations convertibles et en obligations du secteur privé, et par la surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2015.

Ainsi, la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2020 une

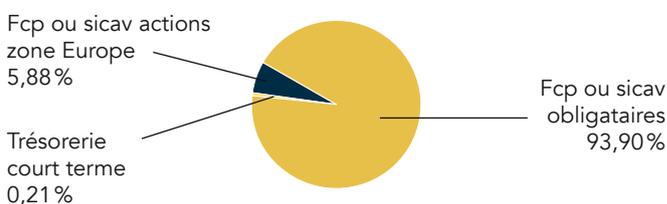
performance supérieure à celle des emprunts d'état de maturité 1/3 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2015. En 2020, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 1.56% à comparer avec +0.03% pour l'indice Bofa 1/3 ans.

La diversification sur les obligations convertibles se traduit également par une contribution positive, avec une hausse de 6.06% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour le fonds support état Regard Obligations (+8 points de base au-dessus de l'indices Bofa 3/5 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-47 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	73,33%	71,49%	79,75%	83,02%	95,61%	95,05%	94,97%	93,90%
Trésorerie court terme	3,52%	7,14%	10,50%	6,59%	0,13%	-0,01%	-0,14%	0,21%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	76,85%	78,62%	90,25%	89,61%	95,74%	95,03%	94,83%	94,12%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	23,15%	21,38%	9,75%	10,39%	4,26%	4,97%	5,17%	5,88%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	23,15%	21,38%	9,75%	10,39%	4,26%	4,97%	5,17%	5,88%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	4 673 206,98	4 456 911,90	3 883 083,66	3 738 591,46	3 577 290,19	3 450 867,86	3 266 159,95	3 122 700,28
Valeur de la part	9,96	10,16	9,88	10,26	10	10,12	10,12	10,2
Évolution de la part depuis l'origine	-0,40%	1,60%	-1,20%	2,60%	0,00%	1,20%	1,20%	2,00%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-2,53%	-1,36%	-1,36%	-0,58%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	2,01%	-0,80%	3,01%	0,40%	1,61%	1,61%	2,41%
Nombre de parts	469 144,9572	438 567,9083	392 929,9005	364 300,4174	357 679,1860	340 850,6311	322 742,6793	306 040,3062
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,05	0,33	0,04	0,26	0,26	0,26	0,27
Capitalisation unitaire	-0,10	-0,05	0,23	-0,06	0,24	0,21	0,18	0,17

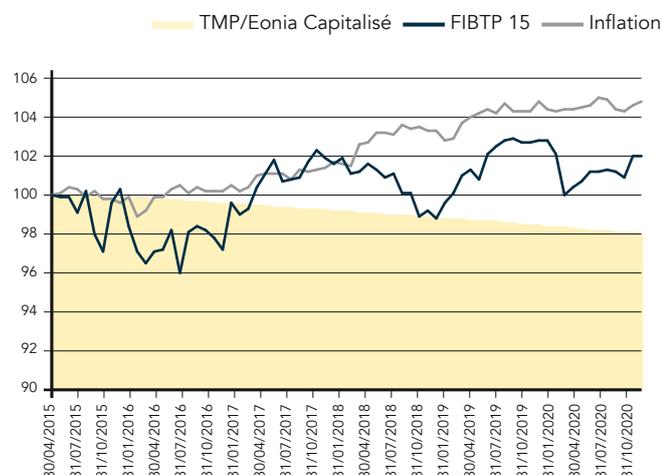
* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la «capitalisation unitaire sur résultat».

FIBTP 2015

Évolution du FIBTP 2015 du 29/04/2015 au 31/12/2020

FIBTP 2015 : VL = 10,20 €

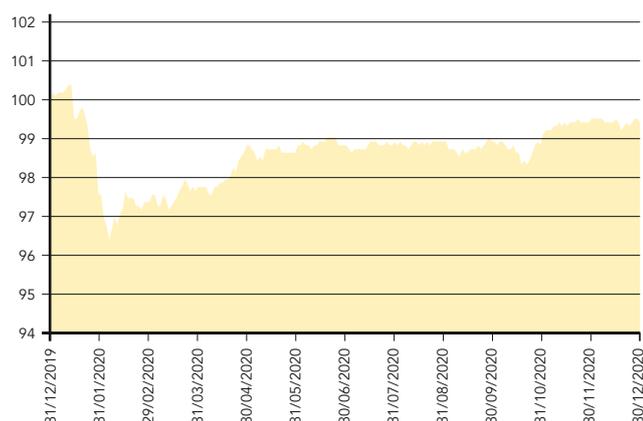
Évolution du 29/04/2015 au 31/12/2020



Base 100

Date	FIBTP 2015	Inflation
avril 2015	100,00	100,00
juin 2015	99,10	100,35
décembre 2015	98,40	99,65
juin 2016	96,00	100,33
décembre 2016	99,60	100,48
juin 2017	100,70	101,15
décembre 2017	101,60	101,68
juin 2018	100,90	103,19
décembre 2018	98,80	103,29
juin 2019	102,10	104,40
décembre 2019	102,60	104,80
juin 2020	101,20	104,61
décembre 2020	102,00	104,76

Évolution de FIBTP 2015 en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,26
31/01/2020	10,28
28/02/2020	10,21
31/03/2020	10,00
30/04/2020	10,04
29/05/2020	10,07
30/06/2020	10,12
31/07/2020	10,12
31/08/2020	10,13
30/09/2020	10,12
30/10/2020	10,09
30/11/2020	10,20
31/12/2020	10,20

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	9,96
29/12/2017	10,16
31/12/2018	9,88
31/12/2019	10,26
31/03/2020	10,00
30/06/2020	10,12
30/09/2020	10,12
31/12/2020	10,20

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
FIBTP 2015	2,00%	-0,58%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,59 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,59 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de FIBTP 2015 se monte à 3,12 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 306 040.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 5 215.

FIBTP 2015

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,79%	99,95%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,31%	0,15%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 123	3 739

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 115 998,68	3 736 478,37
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	9 641,09	5 665,55
TOTAL DE L'ACTIF	3 125 639,77	3 742 143,92

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,31

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,31

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 072 789,02	3 761 580,49
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	83 522,85	17 039,62
Résultat	-33 611,59	-40 028,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	3 122 700,28	3 738 591,46
DÉTTES	2 939,49	3 552,46
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	3 125 639,77	3 742 143,92

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	66,66	6,97
Résultats sur opérations financières	-66,66	-6,97
Frais de gestion et dotation aux amortissements	37 044,59	41 864,19
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-37 111,25	-41 871,16
Régularisation des revenus de l'exercice	3 499,66	1 842,51
RÉSULTAT	-33 611,59	-40 028,65

FIBTP 2015

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 738 591,46	3 883 083,66	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	46,16		Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés			Frais de gestion	2 861,46
- abondements de l'entreprise			Rachats à payer	78,03
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	46,16		Total des dettes	2 939,49
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-590 168,59	-291 509,31	Compléments d'information	31/12/2020
- rachats	-586 865,39	-291 509,31	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC	-3 303,20		Nombre de parts émises	4,5571
Plus-values réalisées sur titres	101 331,15	18 542,46	Valeur des parts émises	46,16
Moins-values réalisées sur titres	-2 226,75	-1 076,54	Nombre de parts rachetées	58 264,6683
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	590 168,59
Variations de la différence d'estimation des titres	-87 761,90	171 422,35	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice			Commissions de souscription perçues	
avant compte de régularisation	-37 111,25	-41 871,16	Commissions de souscription rétrocédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 122 700,28	3 738 591,46	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	0
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-33 611,59	-40 028,65	Plus et moins-values nettes de l'exercice	83 522,85	17 039,62
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-33 611,59	-40 028,65	Capitalisation	83 522,85	17 039,62
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2015 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	3 122 700,28 €	3 738 591,46 €	3 883 083,66 €	4 456 911,90 €	4 673 206,98 €
Nombre de parts	306 040,3062	364 300,4174	392 929,9005	438 567,9083	469 144,9572
Valeur liquidative unitaire	10,20 €	10,26 €	9,88 €	10,16 €	9,96 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,27	0,04	0,33	0,05	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	183 715,00	724	5,89%
Regard Convertible H	256 492,00	25	8,21%
Regard Obligations FCP	2 420 000,88	18 084	77,50%
Regard Obligations Privées FCP	255 790,80	1 845	8,19%
TOTAL TITRE OPC	3 115 998,68		99,79%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 939,49		-0,10%
Disponibilités	9 641,09		0,31%
TOTAL ACTIF NET	3 122 700,28		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP LONG TERME

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification "FCPE obligations et autres titres de créance libellés en euro".

Le FCPE est en permanence exposé sur un ou plusieurs marché(s) de taux de pays de la zone Euro. L'exposition au risque action ne doit pas excéder 10% de l'actif net.

L'exposition au risque de change doit rester accessoire.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure (hors frais de gestion) à celle d'un benchmark composé à 5% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index) et à 95% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Ces deux indices sont pris en compte dividendes (Stoxx Europe 50 - SX5R Index) et coupons nets (BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans -code Bloomberg EG03 index) réinvestis.

Le FCPE a une gestion active à très forte dominante obligations. Il investit à hauteur de 90% minimum de son actif en produits de taux d'intérêts et assimilés. Pour cette fraction, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs en dettes souveraines de la zone Euro ayant comme référence les indices BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans, 3-5 ans et 5-7 ans. À titre accessoire, des OPCVM ou FIA investissant sur des obligations privées de la zone Euro pourront également être sélectionnés.

Pour la fraction de l'actif investie à hauteur de 10% maximum en actions et assimilés, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs dans des grandes capitalisations de l'Union Européenne ayant comme référence l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index).

Le processus de gestion repose sur les considérations de la société de gestion en matières de perspectives macroéconomiques et de dynamique des taux d'intérêts à moyen terme, en vertu desquelles le gérant prend des positions, à l'achat comme à la vente des OPCVM ou FIA sélectionnés. Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPC permettant de réaliser cette orientation des placements, à savoir OPC monétaires et obligations (emprunts d'État et obligations du secteur privé de la zone Euro). La société de gestion tiendra à la disposition des porteurs de parts les documents d'information relatifs aux OPCVM ou FIA sous-jacents dans lesquels le FCPE est investi.

Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	95 %
Actions de la zone Europe	5 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2020, la gestion du FIBTP LT s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP LT la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.65 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro.

Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Pour les obligations du secteur privé (7.99% de l'actif fin 2020), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Les rachats intervenus sur la période ayant été financés par des ventes de produits court terme, le niveau de sous sensibilité dans le fonds aurait dû se réduire légèrement en fin d'année. Or, les fonds obligataires Regard sous-jacents ayant adopté une position de sous sensibilisation modérée à partir du mois de novembre (contre une sensibilité équivalente à celle de leur indice de référence jusqu'à cette date), ceci a compensé dans les effets du financement des rachats par des produits de court terme. Ainsi fin décembre 2020, le niveau de sous sensibilité du fonds FIBTP LT est proche de celui du début d'année, la sensibilité s'établissant à 4.80 contre 5.69 pour son indice de référence.

Le poids des actifs monétaires quant à lui représente 0.17% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP LT avait été maintenue sur un niveau proche neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de 5.19% (contre 5% pour la position neutre). Cette allocation d'actif a été conservée sans changement tout au long de l'année 2020. Cependant, le poids des placements actions a évolué au gré des fortes fluctuations des marchés d'actions sur la période, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé. En effet, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les États-Unis. Dès la seconde quinzaine de janvier, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à cette correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des actions avec des performances

FIBTP LONG TERME

record. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 5.22% pour le fonds FIBTP LT contre 5% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -5.27% pour l'année 2020, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à -8.66% hors dividendes et -6.26% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 19.40 à 19.56 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.82%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +2.43%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est légèrement inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous performance provient entièrement de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds, la pondération en actions étant restée neutre tout au long de

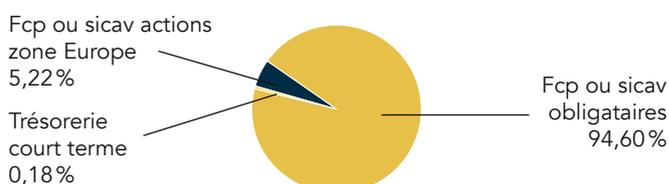
l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP LT.

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé n'a pas été profitable cette année, le compartiment affichant en 2020 une performance légèrement inférieure à celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP LT. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 1.56% à comparer avec +2.73% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+3 à +18 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3, 3/5 et 5/7 ans) et modérément négative pour le fonds support crédit (-47 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans).

Elle est également positive pour les actions (99 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/03/2020	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020
Fcp ou sicav obligataires	91,44%	90,81%	93,09%	93,68%	95,71%	95,37%	95,47%	94,60%
Trésorerie court terme	0,40%	0,97%	0,06%	1,12%	0,04%	-0,16%	-0,19%	0,18%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	91,84%	91,78%	93,15%	94,80%	95,75%	95,21%	95,28%	94,78%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	8,16%	8,22%	6,85%	5,20%	4,25%	4,79%	4,72%	5,22%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	8,16%	8,22%	6,85%	5,20%	4,25%	4,79%	4,72%	5,22%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	164 041 900,78	154 794 018,87	142 806 636,88	132 866 002,40	126 268 144,08	125 830 066,31	124 138 070,78	126 284 149,07
Valeur de la part	18,94	18,99	18,61	19,40	19,00	19,32	19,41	19,56
Évolution de la part depuis l'origine	24,24%	24,57%	22,07%	27,26%	24,63%	26,73%	27,32%	28,31%
Évolution de la part en 2020	-	-	-	-	-2,06%	-0,41%	0,05%	0,82%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	0,26%	-1,74%	2,43%	0,32%	2,01%	2,48%	3,27%
Nombre de parts	8 661 058,9215	8 152 074,4779	7 674 490,2570	6 848 316,0240	6 646 031,2678	6 512 359,2294	6 396 389,6102	6 457 701,1675
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20	-0,05	-0,10	-0,15	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,54	0,66	0,64	0,59	0,05	0,08	0,10	0,11
Capitalisation unitaire	0,34	0,46	0,44	0,39	0,00	-0,02	-0,05	-0,09

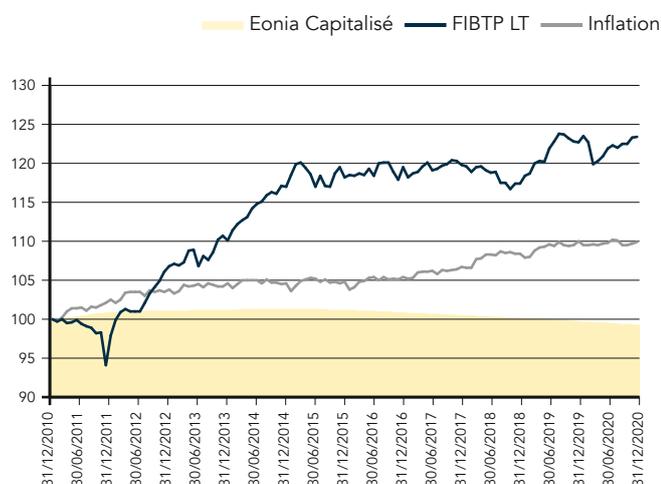
* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la «capitalisation unitaire sur résultat».

FIBTP LONG TERME

Évolution du FIBTP LT sur 10 ans

FIBTP LT : VL = 19,56 €

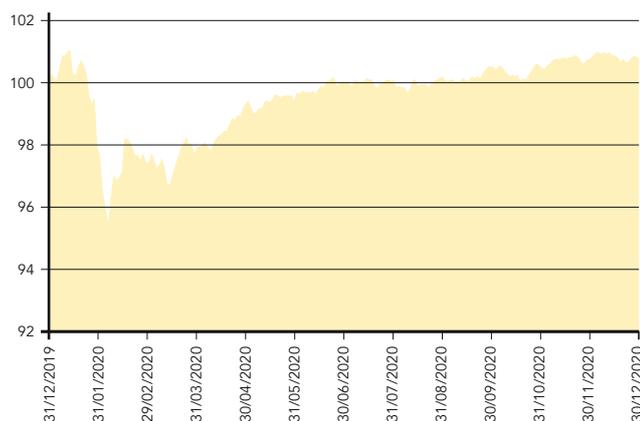
Évolution du 31/12/2010 au 31/12/2020



Base 100

Date	FIBTP LT	Inflation
décembre 2010	100,00	100,00
juin 2011	99,37	101,53
décembre 2011	97,85	102,47
juin 2012	101,01	103,49
décembre 2012	106,81	103,83
juin 2013	106,81	104,46
décembre 2013	110,09	104,55
juin 2014	114,76	104,96
décembre 2014	116,97	104,62
juin 2015	117,03	105,23
décembre 2015	118,17	104,81
juin 2016	118,36	105,43
décembre 2016	119,50	105,45
juin 2017	119,12	106,15
décembre 2017	119,81	106,71
juin 2018	118,80	108,30
décembre 2018	117,35	108,40
juin 2019	121,89	109,57
décembre 2019	122,71	109,99
juin 2020	121,89	109,79
décembre 2020	123,41	109,94

Évolution de FIBTP LT en 2020



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2019	19,40
31/01/2020	19,57
28/02/2020	19,45
31/03/2020	19,00
30/04/2020	19,06
29/05/2020	19,17
30/06/2020	19,32
31/07/2020	19,38
31/08/2020	19,34
30/09/2020	19,41
30/10/2020	19,42
30/11/2020	19,55
31/12/2020	19,56

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	18,94
29/12/2017	18,99
31/12/2018	18,61
31/12/2019	19,40
31/03/2020	19,00
30/06/2020	19,32
30/09/2020	19,41
31/12/2020	19,56

Performances au 31/12/2020

Date	Depuis la création	2020
FIBTP LT	28,31%	0,82%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se sont élevées à 0,32 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 11,78 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 11,46 M€.

La souscription relative à la fusion de l'OPC FIBTP 2014 : transferts provenant d'un autre fonds pour 3,95 M€.

Au 31 décembre 2020, l'actif net de FIBTP Long Terme se monte à 126,28 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 6 457 701.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 55 791.

FIBTP LONG TERME

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement	0,11 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00 %
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2020	31/12/2019
Titre OPC/FIA	99,82%	100,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,28%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	126 284	132 866

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	126 058 153,84	132 992 656,34
CRÉANCES	526,54	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	354 746,28	87,63
TOTAL DE L'ACTIF	126 413 426,66	132 992 743,97

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,28

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,28

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	126 903 668,78	130 232 469,71
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	730 688,85	4 058 939,79
Résultat	-1 350 208,56	-1 425 407,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	126 284 149,07	132 866 002,40
DETTES	129 277,59	126 741,57
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	126 413 426,66	132 992 743,97

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	960,17	818,04
Résultats sur opérations financières	-960,17	-818,04
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 373 262,87	1 491 637,76
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 374 223,04	-1 492 455,80
Régularisation des revenus de l'exercice	24 014,48	67 048,70
RÉSULTAT	-1 350 208,56	-1 425 407,10

FIBTP LONG TERME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 52.

Évolution de l'actif net	31/12/2020	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	132 866 002,40	142 806 636,88	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	4 279 881,02	3 947 058,58	Souscriptions à recevoir	526,54
- versement de la réserve spéciale			Total des créances	526,54
- de participation			DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	115 706,55
- versements volontaires des salariés	323 917,26	3 804 222,59	Rachats à payer	13 571,04
- abondements de l'entreprise			Total des dettes	129 277,59
- transferts ou arbitrages provenant				
- d'un autre fonds ou d'un CCB	3 955 963,76	142 835,99	Compléments d'information	31/12/2020
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Rachats dont :	-11 782 607,96	-19 710 218,09	Nombre de parts émises	219 884,2657
- rachats	-11 609 411,64	-19 710 218,09	Valeur des parts émises	4 279 881,02
- transferts à destination d'un autre OPC	-173 196,32		Nombre de parts rachetées	610 499,1222
Plus-values réalisées sur titres	756 459,15	4 257 643,75	Valeur des parts rachetées	11 782 607,96
Moins-values réalisées sur titres	-3 735,41	-3 732,66	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	
Variations de la différence d'estimation des titres	1 543 621,99	3 060 961,09	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 374 223,04	-1 492 455,80	Frais de gestion	1,08%
Autres éléments*	-1 249,08	108,65	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	0
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	126 284 149,07	132 866 002,40	Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 350 208,56	-1 425 407,10
AFFECTATION		
Capitalisation	-1 350 208,56	-1 425 407,10
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	730 688,85	4 058 939,79
AFFECTATION		
Capitalisation	730 688,85	4 058 939,79

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP LT au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	126 284 149,07 €	132 866 002,40 €	142 806 636,88 €	154 794 018,87 €	164 041 900,78 €
Nombre de parts	6 457 701,1675	6 848 316,0240	7 674 490,2570	8 152 074,4779	8 661 058,9215
Valeur liquidative unitaire	19,56 €	19,40 €	18,61 €	18,99 €	18,94 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,11	0,59	0,64	0,66	0,54

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2020	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2020	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	6 596 231,25	25 995	5,22%
Regard Convertible H	307 790,40	30	0,24%
Regard Obligations	810 937,79	6 331	0,65%
Regard Obligations Court Terme	18 552 001,88	138 634	14,69%
Regard Obligations Long Terme	89 699 586,92	477 227	71,03%
Regard Obligations Privées ISR H	10 091 605,60	72 790	7,99%
TOTAL TITRE OPC	126 058 153,84		99,82%
Opérateurs débiteurs et autres créances	526,54		
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-129 277,59		-0,10%
Disponibilités	354 746,28		0,28%
TOTAL ACTIF NET	126 284 149,07		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

ANNEXE AUX COMPTES

■ I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois, à l'exception de celui du fonds FIBTP 2020 qui comporte 8 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

■ II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun de Placement d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de Place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation est le dernier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul. Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.
- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées. En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendrier pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

■ III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

■ IV. Frais de gestion

Le taux de frais de gestion appliqué est de 1,08 % TTC. Ces frais sont à la charge du fonds.

Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

FIBTP 2016

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PRO BTP FINANCE
7, rue du Regard - 75006 PARIS

■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale FIBTP 2016 relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

■ Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des

comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

■ Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

■ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, date de la signature électronique

Les commissaires aux comptes :

**PricewaterhouseCoopers
Audit**

Frédéric SELLAM

**Audit et
Communication**

Jérôme SZLIFKE

Document authentifié par
signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2021.05.17 10:18:09 +0200

Les comptes des fonds FIBTP 2015, FIBTP 2016, FIBTP 2017, FIBTP 2018, FIBTP 2019, FIBTP 2020 et FIBTP LT ont été certifiés dans les mêmes termes.

POLITIQUE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES

■ Objectif de la politique

En application de la Directive n°2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (la « Directive MIF 2 ») et conformément à l'article L. 533-18 du Code monétaire et financier, PRO BTP FINANCE est tenue de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour ses Clients.

PRO BTP FINANCE, n'exécute pas directement ses ordres sur les marchés financiers.

À ce titre, le principe de meilleure exécution prend, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection. PRO BTP FINANCE sélectionne donc des intermédiaires financiers, pour chaque catégorie de titre, en vue d'obtenir la meilleure sélection possible.

Le présent document, ainsi que ses mises à jour éventuelles, sont disponibles et consultables sur le site internet de PRO BTP FINANCE : www.probtpfinance.com.

■ Périmètre de la politique

La présente politique s'applique à tous les clients de PRO BTP FINANCE (gestion sous mandat et gestion d'OPC). Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, soumis à l'obligation de meilleure exécution. PRO BTP FINANCE a opté pour le statut de client professionnel vis-à-vis des intermédiaires sélectionnés.

■ Instructions spécifiques

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, en cas d'instruction spécifique d'un client, PRO BTP FINANCE sera réputée avoir satisfait ses obligations de meilleure sélection pour les aspects couverts par l'instruction spécifique du client.

■ Lieux d'exécution

Le choix du lieu d'exécution appartient à l'intermédiaire conformément à sa propre politique d'exécution. Les ordres pourront être exécutés sur des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des OTF ou auprès d'internalisateurs systématiques. Les ordres pourront également être exécutés en dehors des marchés réglementés ou systèmes multilatéraux de négociation. PRO BTP FINANCE attire l'attention des clients sur les conséquences d'un tel choix (risque de contrepartie, absence de carnet d'ordre...).

■ Processus de sélection des intermédiaires

Les intermédiaires sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- **Produits «actions»** : le premier des critères de choix lors du passage d'ordre reste le prix. Le coût et la taille, c'est-à-dire la capacité à exécuter la totalité de l'ordre, viennent compléter cette hiérarchie.
- **Produits «taux»** : les critères retenus sont la vente, le market making, l'axe, la taille, le hit ratio, le prix... La hiérarchie des critères est propre à chaque classe d'actif.

La société de gestion évalue annuellement sa politique de sélection des intermédiaires.

■ Contrôle et revue de la politique

La Conformité et Contrôle Interne réalise une revue de cette politique annuellement ou en cas de changement significatif qui impacterait la capacité de PRO BTP FINANCE à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

■ Évolution de la politique de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution

Fin 2020, PRO BTP Finance a externalisé l'activité d'exécution des ordres auprès d'Amundi Intermédiation. La sélection des contreparties autorisées sera donc le fruit de la collaboration entre Amundi Intermédiation et PRO BTP Finance, lors de la tenue d'un comité de sélection des contreparties.

Objectifs et Politique d'investissement

Regard Monétaire est un fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme qui a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance égale à celle de l'indice de référence EONIA capitalisé, après déduction des frais de gestion. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital.

La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque.

Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro.

Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours.

Les titres en portefeuille pourront être indexés sur la référence monétaire EONIA capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

Chiffres clés

VL part H: 11 545,30 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 422,11 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification : Monétaire VNAV court terme
Date de création : 04/08/2005
Affectation des revenus: Capitalisation
Indicateur de référence : Eonia Capitalisé
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro
Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,01% TTC
Commission de surperformance : Non, depuis le 01/03/2019 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908
Modalités de souscription rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 11 heures. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré de leur réception et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.
Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

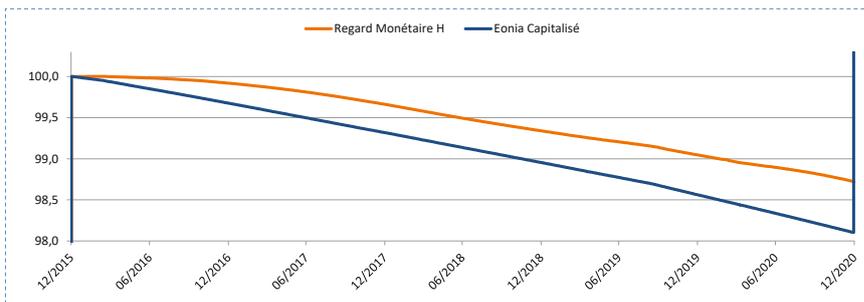
Sensibilité : 0,08
WAL (en jours) : 27
WAM (en jours) : 85
Nombre de lignes (dont OPC) : 37 (3)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire H	-0,439%	-0,415%	-0,397%	-0,378%	-0,361%	-0,345%	-0,324%	-0,324%	-0,311%	-0,252%	0,010%
Eonia Capitalisé	-0,471%	-0,471%	-0,470%	-0,470%	-0,469%	-0,468%	-0,460%	-0,460%	-0,402%	-0,374%	0,006%
Ecarts	0,032%	0,056%	0,073%	0,091%	0,108%	0,123%	0,136%	0,136%	0,092%	0,122%	0,004%

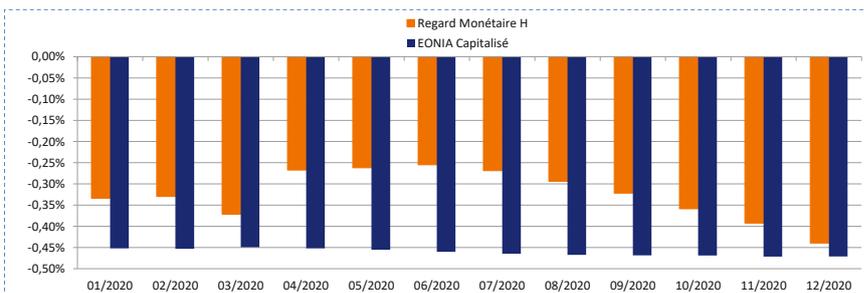
* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances cumulées sur les 5 dernières années (Base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2020	02/2020	03/2020	04/2020	05/2020	06/2020	07/2020	08/2020	09/2020	10/2020	11/2020	12/2020
WAL	96	89	82	77	70	74	98	101	102	83	83	85
WAM	16	22	11	11	23	26	19	21	18	16	26	27

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Sur le marché monétaire, le fixing moyen de l'EONIA est identique au mois précédent avec -0.472% en moyenne. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois semble avoir atteint un plancher et affiche -0.545% en moyenne sur le mois, soit juste en dessous du taux de dépôt de la BCE. Le spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois continu d'être négatif à -6bp en moyenne sur le mois.

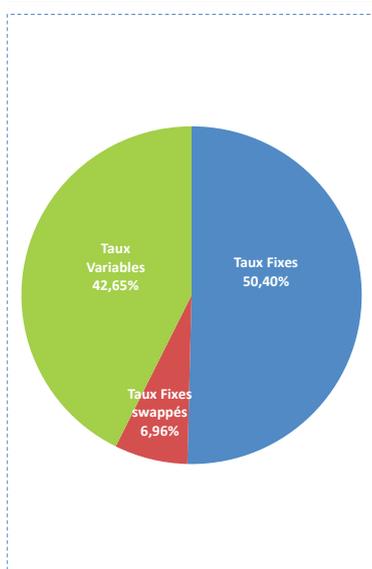
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 46%. Sur le mois, il y a eu sept investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à trois mois, la WAM est en hausse à 27 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est stable à 85 jours en fin de mois.

Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Les émetteurs Corporates constituent la majorité des investissements avec 61% à la fin du mois.

Sur le mois, la performance annualisée du fonds est de -0,44% contre -0,47% pour l'EONIA capitalisé.

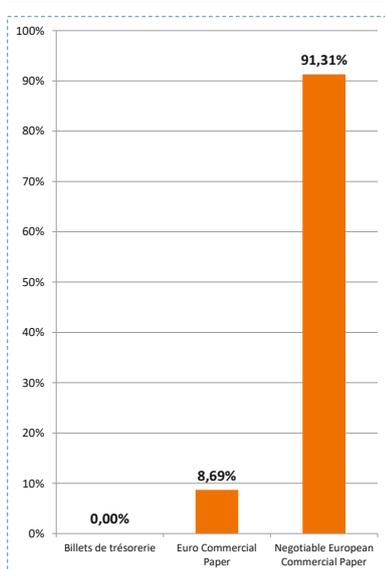
*

Répartition par type de taux



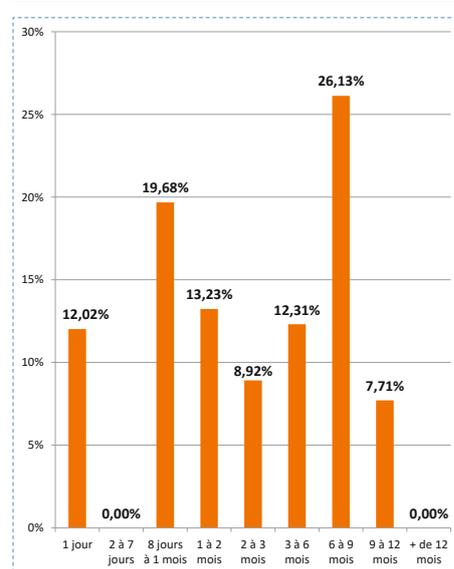
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument monétaire



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe Credit Mutuel	7,10%	1
Groupe BPCE	7,09%	1
UNION FINANCES GRAINS	5,21%	1
Veolia Environnement SA	4,75%	2
SEB SA	4,74%	1
BNP PARIBAS	4,74%	1
SOCIETE GENERALE	4,73%	1
Iberdrola SA	3,56%	1
KLEPIERRE SA	3,56%	1
Engie SA	3,08%	1

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	1	2	3	NR	Total
0 à 1 mois	13,88%	9,03%	-	-	22,91%
1 à 2 mois	14,24%	0,69%	-	-	14,94%
2 à 3 mois	8,33%	1,74%	-	-	10,07%
3 à 6 mois	13,90%	-	-	-	13,90%
6 à 9 mois	24,27%	5,22%	-	-	29,49%
9 à 12 mois	6,96%	1,74%	-	-	8,70%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0,00%
Total	81,58%	18,42%	0,00%	0,00%	100,00%

Sources : PRO BTP FINANCE

* Les ratings sont des notations internes allant de 1 à 3 (1 étant la meilleure note)

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - Un investissement dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts.
 - Le fonds n'est pas un investissement garanti.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Le fonds ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par part.
 - Les principaux risques associés au produit supportés par l'investisseur sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE.
Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

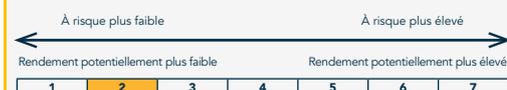
Chiffres clés

VL part C : **133,82 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **91,11 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : **Stephane MATALON**, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	0,06%	-0,08%	-0,01%	0,06%	0,35%	0,22%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,03%	-0,05%	0,06%	0,03%	0,25%	0,28%
Performance relative	0,02%	-0,03%	-0,07%	0,02%	0,11%	-0,06%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

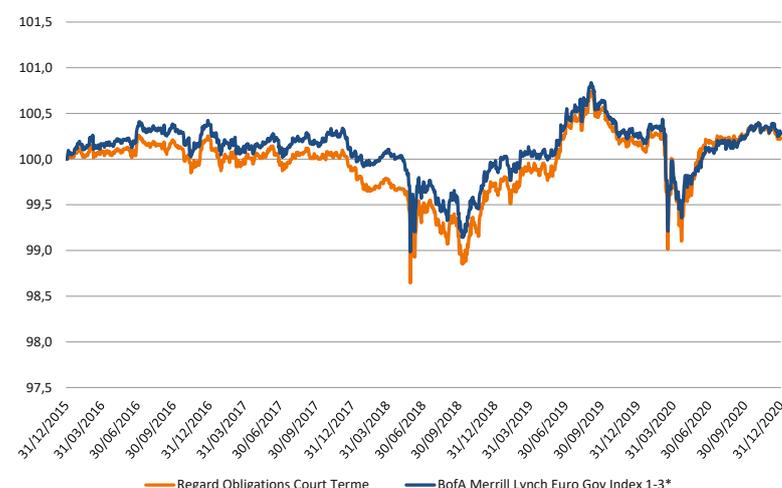
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Obligations Court Terme	0,44%	-0,15%	-0,34%	0,21%	0,50%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,30%	-0,07%	-0,34%	0,37%	0,72%
Performance relative	0,14%	-0,08%	0,01%	-0,16%	-0,21%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2020

Regard Obligations Court Terme	1,87
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,94
Sensibilité relative	-0,06 (96,9%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,95	0,84	0,86	0,78
Bêta	1,07		1,07	
Tracking Error	0,32		0,23	
Ratio d'information	0,16		0,17	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les impacts économiques du second confinement sont plus modérés.

Zone euro : le second confinement freine la reprise, mais ne l'arrête pas

Sans surprise, compte tenu des caractéristiques de ce second confinement, la contraction est bien moins sévère qu'en avril. En effet, l'industrie semble très peu affectée en novembre et moins de services ont été contraints à la fermeture (écoles, certains commerces non essentiels, etc.). En zone euro, les données disponibles n'offrent que très peu de visibilité sur la situation en novembre. Les enquêtes de confiance font état d'une contraction en novembre, mais également d'un rebond fort et immédiat en décembre. Dans ce contexte, l'inflation reste atone. La BCE a ainsi décidé de soutenir davantage l'économie en prolongeant l'ensemble des mesures en place jusqu'à 2022 ; assurant ainsi des conditions monétaires très accommodantes. Enfin, l'accord commercial trouvé in extremis sur le Brexit réduit l'incertitude, mais des frictions pourraient tout de même être observées début 2021.

Etats-Unis : les mesures de restrictions non coordonnées entre états aboutissent à un ralentissement de l'économie

Les Etats-Unis n'ont pas observé la mise en place des mesures strictes de confinement du mois d'avril, mais de nombreux états ont restreint la mobilité des citoyens dès la fin novembre. On observe ainsi un ralentissement en novembre des ventes au détail alors que l'industrie semble consolider dans sa reprise. Les enquêtes de confiance se détériorent en novembre, mais ne rebondissent pas en décembre compte tenu des mesures de restrictions en vigueur. Dans ce contexte, la FED se montre patiente et le congrès valide un nouveau plan de relance bipartisan de 900 milliards de dollars. Enfin, l'élection de Joe Biden retire un facteur de risque.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,52 % à - 0,57 % (range - 0,67 % à - 0,46 %) et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 3,5 bp (à 12,5 bp). Les spreads à 10 ans contre Allemagne ont poursuivi leur resserrement sous l'influence des achats de la BCE : - 24 bp sur l'Italie, - 10 bp sur l'Espagne ; - 1 bp sur la France.

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 93 % et 100 %.

Compte tenu du contexte sanitaire, la gestion a été très prudente.

Au niveau du positionnement courbe, le positionnement à la pentification du compartiment 5-10 ans de la courbe allemande a été maintenu.

Les expositions relatives sur les pays sont restées assez stables et faibles avec une légère sous-exposition de l'Allemagne et une surexposition de la Finlande.

En fin d'année, compte tenu de l'appréciation très forte de la dette italienne, l'OPC a été sous-exposé de 11 bp de sensibilité via une vente de BTP Futures 10 ans. Cette position a été soldée au cours des dernières séances avec un impact très légèrement négatif sur la performance (moins de 1 bp).

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

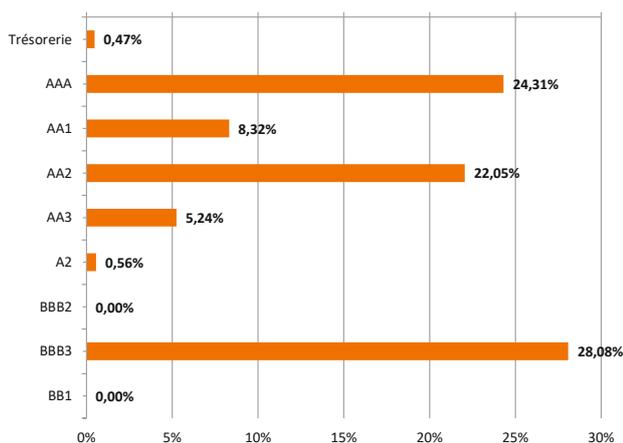
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 32

Quotient Durable : 100,34%

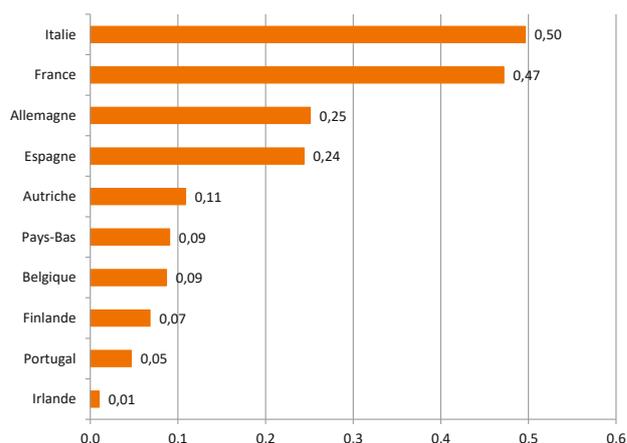
Sensibilité du portefeuille: 1,87

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

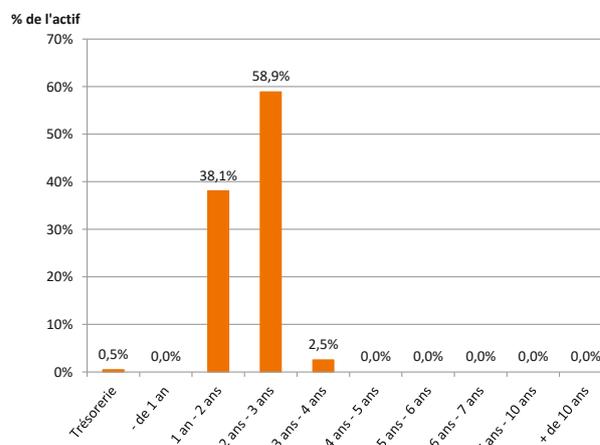
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	26,1%
Etat français	AA2	22,0%
Etat allemand	AAA	19,2%
Etat espagnol	BBB1	11,0%
Etat belge	AA3	5,2%
Etat néerlandais	AAA	5,1%
Etat autrichien	AA1	4,3%
Etat finlandais	AA1	4,0%
Etat portugais	BBB3	2,0%
Etat irlandais	A2	0,6%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

Regard Obligations est principalement (60% minimum) investi en titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 1 et 5.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : 128,09 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 7,37 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en euro
Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 3-5 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 07/10/1983
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007385372

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations	1,37%	-0,02%	0,34%	1,37%	3,69%	5,07%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	1,29%	-0,01%	0,38%	1,29%	3,33%	4,91%
Performance relative	0,08%	-0,01%	-0,04%	0,08%	0,36%	0,15%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Obligations	2,18%	0,11%	0,03%	1,30%	0,98%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	1,88%	0,14%	0,01%	1,51%	1,39%
Performance relative	0,30%	-0,04%	0,02%	-0,22%	-0,41%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 26/12/2020

Regard Obligations	3,70
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	3,88
Sensibilité relative	-0,18 (95,3%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,01	2,00	1,85	1,83
Bêta	0,99		1,00	
Tracking Error	0,39		0,26	
Ratio d'information	0,21		0,45	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les impacts économiques du second confinement sont plus modérés.

Zone euro : le second confinement freine la reprise, mais ne l'arrête pas

Sans surprise, compte tenu des caractéristiques de ce second confinement, la contraction est bien moins sévère qu'en avril. En effet, l'industrie semble très peu affectée en novembre et moins de services ont été contraints à la fermeture (écoles, certains commerces non essentiels, etc.). En zone euro, les données disponibles n'offrent que très peu de visibilité sur la situation en novembre. Les enquêtes de confiance font état d'une contraction en novembre, mais également d'un rebond fort et immédiat en décembre. Dans ce contexte, l'inflation reste atone. La BCE a ainsi décidé de soutenir davantage l'économie en prolongeant l'ensemble des mesures en place jusqu'à 2022 ; assurant ainsi des conditions monétaires très accommodantes. Enfin, l'accord commercial trouvé in extremis sur le Brexit réduit l'incertitude, mais des frictions pourraient tout de même être observées début 2021.

Etats-Unis : les mesures de restrictions non coordonnées entre états aboutissent à un ralentissement de l'économie

Les Etats-Unis n'ont pas observé la mise en place des mesures strictes de confinement du mois d'avril, mais de nombreux états ont restreint la mobilité des citoyens dès la fin novembre. On observe ainsi un ralentissement en novembre des ventes au détail alors que l'industrie semble consolider dans sa reprise. Les enquêtes de confiance se détériorent en novembre, mais ne rebondissent pas en décembre compte tenu des mesures de restrictions en vigueur. Dans ce contexte, la FED se montre patiente et le congrès valide un nouveau plan de relance bipartisan de 900 milliards de dollars. Enfin, l'élection de Joe Biden retire un facteur de risque.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,52 % à - 0,57 % (range - 0,67 % à - 0,46 %) et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 3,5 bp (à 12,5 bp). Les spreads à 10 ans contre Allemagne ont poursuivi leur resserrement sous l'influence des achats de la BCE : - 24 bp sur l'Italie, - 10 bp sur l'Espagne ; - 1 bp sur le France.

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 91 % et 97 %.

Compte tenu du contexte sanitaire, la gestion a été très prudente.

Au niveau du positionnement courbe, le positionnement à la pentification du compartiment 5-10 ans de la courbe allemande a été maintenu.

Les expositions relatives sur les pays sont restées assez stables et faibles à l'exception d'une légère sous-exposition de l'Allemagne.

En fin d'année, compte tenu de l'appréciation très forte de la dette italienne, l'OPC a été sous-exposé de 15 bp de sensibilité via une vente de BTP Futures 10 ans. Cette position a été soldée au cours des dernières séances avec un impact très légèrement négatif sur la performance (moins de 1 bp).

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

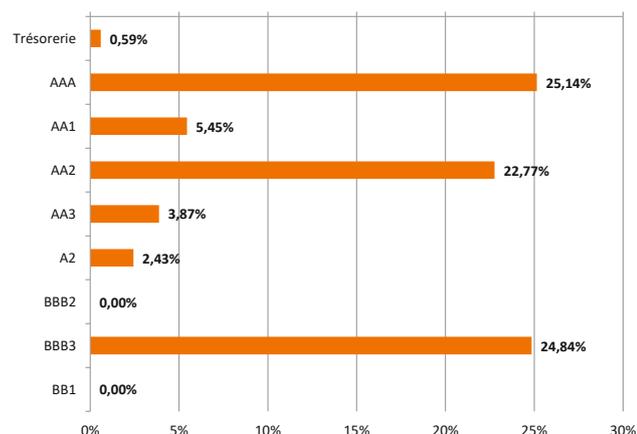
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 31

Quotient Durable : 100,23%

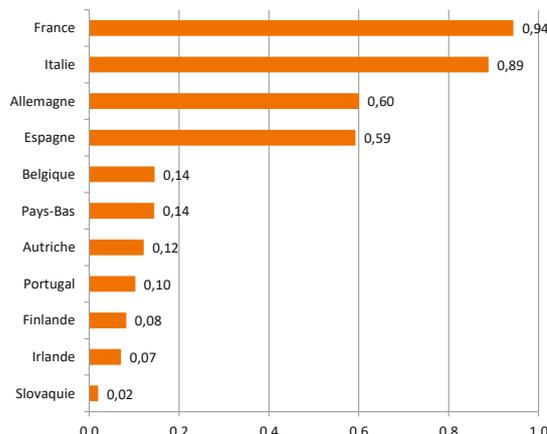
Sensibilité du portefeuille: 3,70

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

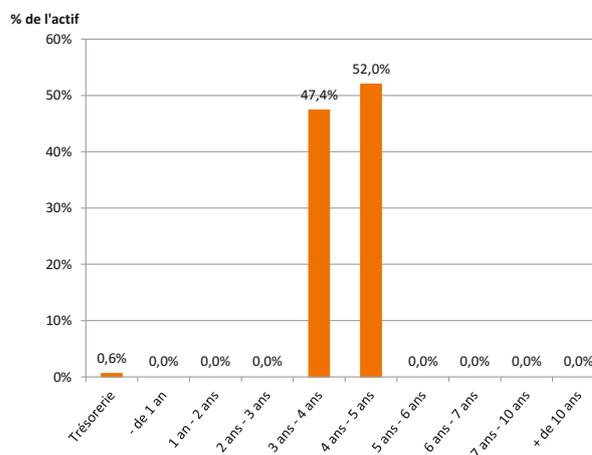
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	22,8%
Etat italien	BBB3	22,0%
Etat allemand	AAA	21,2%
Etat espagnol	BBB1	14,9%
Etat néerlandais	AAA	3,9%
Etat belge	AA3	3,9%
Etat autrichien	AA1	3,2%
Etat portugais	BBB3	2,9%
Etat finlandais	AA1	2,2%
Etat irlandais	A2	2,0%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,0%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : 187,96 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 385,19 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 28/05/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	2,91%	0,07%	0,71%	2,91%	7,90%	10,75%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	2,73%	0,09%	0,75%	2,73%	7,29%	10,34%
Performance relative	0,18%	-0,01%	-0,04%	0,18%	0,61%	0,41%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Obligations Long Terme	4,63%	0,21%	0,47%	2,16%	1,58%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	4,31%	0,14%	0,49%	2,32%	2,07%
Performance relative	0,32%	0,07%	-0,02%	-0,16%	-0,49%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2020

Regard Obligations Long Terme	5,54
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,71
Sensibilité relative	-0,17 (97,0%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	3,39	3,38	2,89	2,85
Bêta	1,00		1,01	
Tracking Error	0,45		0,34	
Ratio d'information	0,43		0,56	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les impacts économiques du second confinement sont plus modérés.

Zone euro : le second confinement freine la reprise, mais ne l'arrête pas. Sans surprise, compte tenu des caractéristiques de ce second confinement, la contraction est bien moins sévère qu'en avril. En effet, l'industrie semble très peu affectée en novembre et moins de services ont été contraints à la fermeture (écoles, certains commerces non essentiels, etc.). En zone euro, les données disponibles n'offrent que très peu de visibilité sur la situation en novembre. Les enquêtes de confiance font état d'une contraction en novembre, mais également d'un rebond fort et immédiat en décembre. Dans ce contexte, l'inflation reste atone. La BCE a ainsi décidé de soutenir davantage l'économie en prolongeant l'ensemble des mesures en place jusqu'à 2022 ; assurant ainsi des conditions monétaires très accommodantes. Enfin, l'accord commercial trouvé en extrême sur le Brexit réduit l'incertitude, mais des frictions pourraient tout de même être observées début 2021.

Etats-Unis : les mesures de restrictions non coordonnées entre états aboutissent à un ralentissement de l'économie. Les Etats-Unis n'ont pas observé la mise en place des mesures strictes de confinement du mois d'avril, mais de nombreux états ont restreint la mobilité des citoyens dès la fin novembre. On observe ainsi un ralentissement en novembre des ventes au détail alors que l'industrie semble consolider dans sa reprise. Les enquêtes de confiance se détériorent en novembre, mais ne rebondissent pas en décembre compte tenu des mesures de restrictions en vigueur. Dans ce contexte, la FED se montre patiente et le congrès valide un nouveau plan de relance bipartisan de 900 milliards de dollars. Enfin, l'élection de Joe Biden retire un facteur de risque.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,52 % à - 0,57 % (range - 0,67 % à - 0,46 %) et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 3,5 bp (à 12,5 bp). Les spreads à 10 ans contre Allemagne ont poursuivi leur resserrement sous l'influence des achats de la BCE : - 24 bp sur l'Italie, - 10 bp sur l'Espagne, - 1 bp sur la France.

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 96 % et 99 %.

Compte tenu du contexte sanitaire, la gestion a été très prudente.

Au niveau du positionnement courbe, le positionnement à la pentification du compartiment 5-10 ans de la courbe allemande a été maintenu.

Les expositions relatives sur les pays sont restées assez stables et faibles avec une légère sous-exposition de l'Allemagne et une surexposition de la Finlande.

En fin d'année, compte tenu de l'appréciation très forte de la dette italienne, l'OPC a été sous-exposé de 11 bp de sensibilité via une vente de BTP Futures 10 ans. Cette position a été soldée au cours des dernières séances avec un impact très légèrement négatif sur la performance (moins de 1 bp).

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

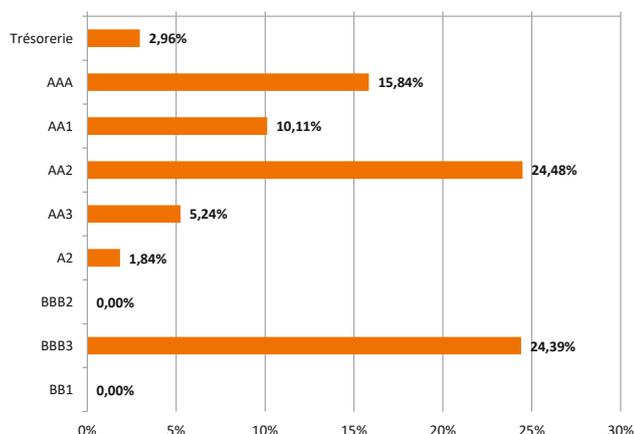
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 38

Quotient Durable : 100,05%

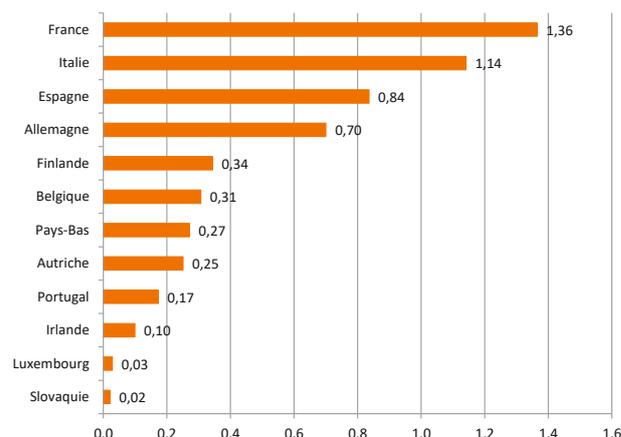
Sensibilité du portefeuille: 5,54

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

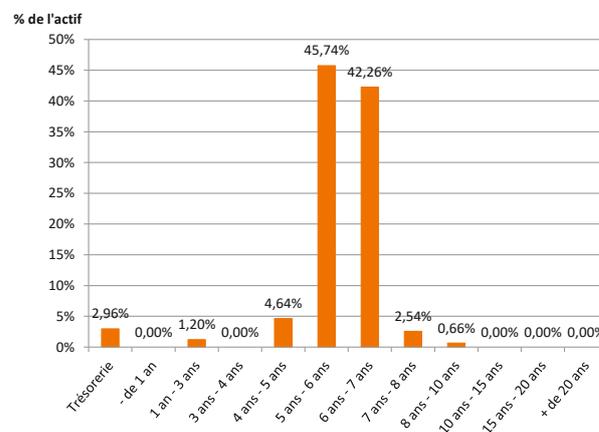
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	24,5%
Etat italien	BBB3	21,2%
Etat espagnol	BBB1	15,1%
Etat allemand	AAA	10,9%
Etat finlandais	AA1	6,0%
Etat belge	AA3	5,2%
Etat néerlandais	AAA	4,6%
Etat autrichien	AA1	4,1%
Etat portugais	BBB3	3,2%
Etat irlandais	A2	1,6%

Part des 10 premiers émetteurs : 96,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part H:	138,64 €
VL part N:	1 037,04 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	189,30 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en €

Indicateur de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 07/01/2010

Date de création part N : 12/02/2019

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,10% TTC

Frais de gestion max part N : 0,25% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0010822130

Code Bloomberg : PRORISR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013400876

Code Bloomberg : PBFROPN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR H	1,09%	0,12%	1,17%	1,09%	4,13%	9,33%
Regard Obligations Privées ISR N	0,93%	0,10%	1,13%	0,93%	-	-
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	1,56%	0,08%	1,38%	1,56%	4,93%	10,44%
Performance relative part H	-0,47%	0,04%	-0,21%	-0,47%	-0,80%	-1,11%
Performance relative part N	-0,63%	0,02%	-0,25%	-0,63%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

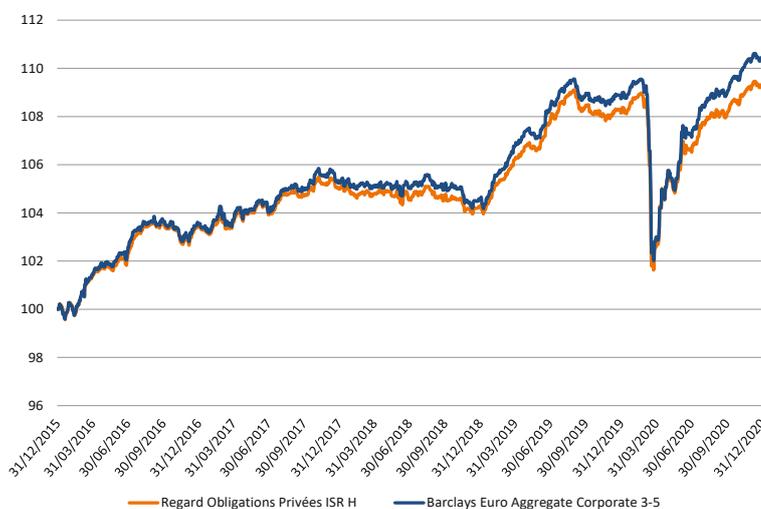
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Obligations Privées ISR H	3,74%	-0,70%	1,47%	3,47%	0,51%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	4,00%	-0,65%	1,64%	3,55%	0,55%
Performance relative	-0,26%	-0,05%	-0,17%	-0,08%	-0,04%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Données financières au 31/12/2020

	Fonds	Indice
Rendement	0,14	0,13
Duration	3,78	3,72
Sensibilité Crédit	3,83	3,75
Duration Times Spread	2,20	2,35

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	5,03	5,06	3,00	3,03
Bêta		0,99		0,98
Tracking Error		0,56		0,40
Ratio d'information		-0,80		-0,63

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Les spreads de crédit se resserrent légèrement sur le mois (-2 bp) pour atteindre un niveau de 92 bp, proches des points bas annuels (89 bp), pour l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporates. Le marché reste porté par la recherche de rendement de la part des investisseurs.

Au cours du mois, la BCE a concentré ses achats sur les 2 premières semaines avant sa pause annuelle de fin d'année. Elle a acheté sur la période 2.7 Mds€ dans le cadre de son programme CSPP, en plus de ses interventions via le programme.

Le marché primaire s'est fermé rapidement, après avoir été très actifs au Q2 notamment. Sur la période, nous avons eu 7 Mds€ d'émissions corporates. Côtés financières, nous avons eu 2 Mds€ d'émissions senior et 1 Md€ d'émissions subordonnées.

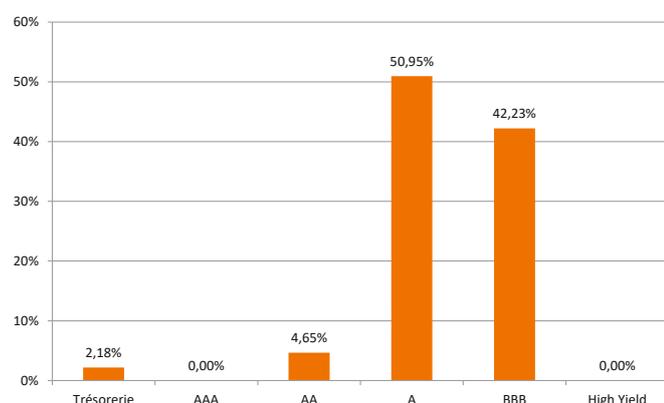
Sur la période, le fonds surperforme son indice de référence. La performance est tirée par les dettes subordonnées, notamment corp hybrides. Au niveau sectoriel, la performance est tirée par les secteurs Assurance, Utility et Energie. A l'inverse, les secteurs Banque (notamment UK desquels nous sommes absents et qui ont profité de l'issue positive sur le Brexit) ou Autres financières (fongières allemandes) pèsent sur la performance.

Au niveau des mouvements, nous avons notamment remonté notre allocation aux US (banques et corp). A l'inverse, nous avons vendu des dettes « low beta » qui traitent en territoire fortement négatif, et où le potentiel de resserrement nous paraît limité.

Informations complémentaires

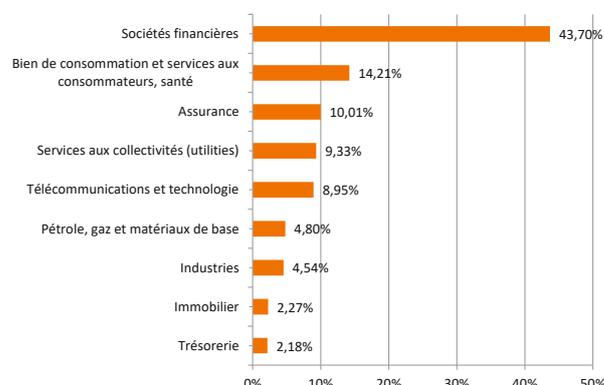
Nombre de lignes en portefeuille : 95

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

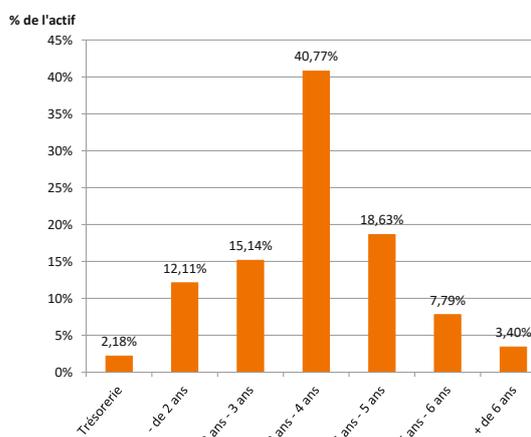
Principaux émetteurs

Emetteurs	Secteurs	% actif
BNP PARIBAS	Sociétés financières	4,2%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	3,6%
ABN AMRO Bank NV	Sociétés financières	3,5%
BPCE SA	Sociétés financières	3,1%
KBC Group NV	Sociétés financières	3,0%
ING Groep NV	Sociétés financières	2,9%
Cooperatieve Rabobank UA	Sociétés financières	2,8%
AXA SA	Assurance	2,7%
CNP ASSURANCES	Assurance	2,6%
OP Corporate Bank plc	Sociétés financières	2,5%

Part des 10 premiers émetteurs : 30,8%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice Exane ECI-Euro sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 2 ans). Regard Convertible est investi essentiellement (minimum 60%) en obligations convertibles et obligations échangeables en actions de la zone Euro. Des obligations convertibles ou échangeables en actions libellées en une autre devise que l'euro peuvent accessoirement faire partie de l'actif. L'OPCVM recherche en permanence l'optimisation du couple rendement risque via la gestion de la convexité des différentes expositions (la convexité implique qu'en cas de baisse ou de hausse de l'action sous-jacente, l'obligation convertible adopte un comportement de marché proche respectivement des obligations ou des actions). Les obligations convertibles doivent avoir une sensibilité action suffisante pour bénéficier de l'évolution de l'action sous-jacente. De son côté, la composante taux permettra par son aspect protecteur d'amoindrir fortement un éventuel repli des marchés actions.

Chiffres clés

VL part H: 10 259,68 €
 Actif net total du fonds en millions d'€ : 277,66 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Caractéristiques du fond

Forme juridique : OPCVM

Indicateur de référence : Exane ECI-Euro, coupons réinvestis
 Affectation des revenus : Capitalisation
 Date de création du fond : 19/06/1985
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Caractéristiques de la part

Date de création part H : 19/06/1985
 Droits d'entrée max part H : 5%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007389853
 Code Bloomberg : PBFRECB FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Arnaud CHAUSSEBLANCHE, depuis le 01/01/2001

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Convertible H	5,81%	1,17%	6,87%	5,81%	4,24%	12,87%
Exane ECI-Euro	6,06%	1,53%	5,66%	6,06%	8,18%	15,50%
Performance relative	-0,26%	-0,36%	1,21%	-0,26%	-3,94%	-2,63%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

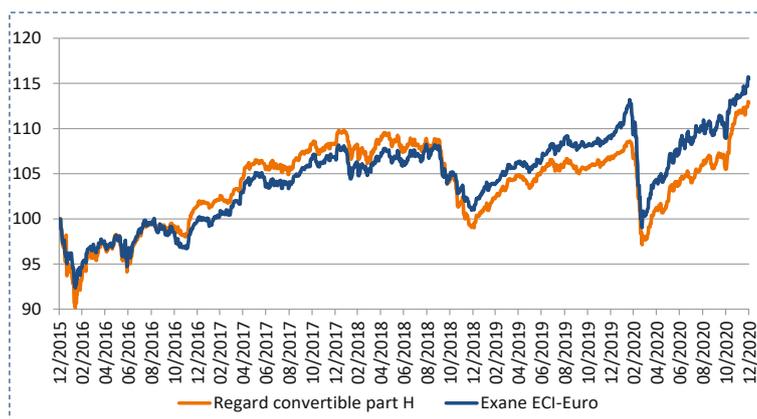
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Convertible H	7,32%	-8,20%	6,73%	1,45%	5,64%
Exane ECI-Euro	7,57%	-5,18%	6,99%	-0,21%	6,08%
Performance relative	-0,25%	-3,02%	-0,26%	1,66%	-0,44%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

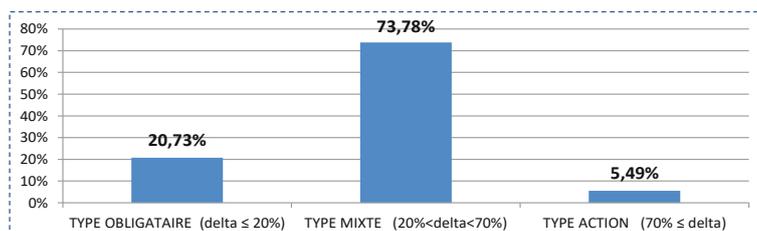
Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	7,57	9,00	5,64	6,11
Bêta	0,77		0,85	
Tracking error	3,61		2,41	
Ratio d'information	0,11		-0,47	
Alpha	1,49		-0,01	
Coefficient de corrélation	0,92		0,92	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Répartition delta

Delta moyen du portefeuille: 39,9



Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

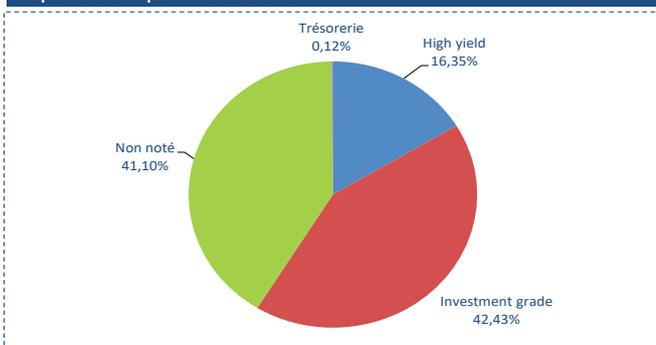
Après un mois de novembre qui consacrait la réduction du risque sanitaire avec les annonces de vaccin, le mois de décembre a été celui du doute avec les questions d'autorisation, de livraison, de déploiement, et de campagne de vaccination. Si l'agence de santé américaine a très vite validé l'autorisation d'utilisation du vaccin, son équivalente européenne a été plus lente. S'est ajoutée fin décembre la mutation du virus constatée sur des patients anglais avec en réaction une fermeture temporaire des frontières entre le vieux continent et l'Angleterre, alors que dans le même temps l'Europe se re-confinait progressivement pour les fêtes de fin d'année. Côté relance, Républicains et Démocrates ont réussi à se mettre d'accord sur un plan à 900Mds de \$, soit 4% du PIB américain. Ce plan vise principalement à soutenir les ménages avec des paiements directs à la plupart des américains et à prolonger les allocations chômage jusqu'en mars. Les petites entreprises sont également soutenues avec une enveloppe de 284 milliards de \$. Enfin, côté cycle, les indicateurs avancés ont surpris positivement en Europe en décembre avec une bonne résilience des indicateurs dans l'industrie que ce soit au niveau agrégé européen ou dans les enquêtes nationales attestant que les mesures de confinement pesaient moins fortement sur le cycle que lors du précédent épisode du printemps.

Dans ce contexte, l'Euro Stoxx 50 a poursuivi sa progression mais à un rythme plus normatif avec une hausse de 1,78% sur le mois de décembre. Sur le compartiment, la rotation enclenchée le mois précédent s'est inversée avec un retour des dossiers « croissance ». Au final l'indice ECI-Euro progresse de 1,53% soutenu par une progression des sous-jacents de 3,46%. La performance a bénéficié d'un effet de composition de l'indice et a de nouveau été soutenue par la réduction des décotes obligataires. Le compartiment a bénéficié à la fois d'un resserrement des spreads mais également de la réduction des écarts entre hypothèses de spreads et spreads implicites. Le primaire est resté dynamique avec encore deux nouvelles émissions, et toujours une présence importante du secteur cyclique. Ce qui permettra de signer une des plus belles années en primaire depuis 10 ans.

Des arbitrages ont été réalisés dans le portefeuille, avec la même volonté que les derniers mois, renforcer l'exposition aux secteurs industriels et cyclique. Ainsi les principaux achats ont consisté à renforcer l'exposition en Schneider, EDF et initiation d'une exposition à Pirelli en primaire puis renforcement en secondaire. Les ventes ont été concentrées sur des profils devenus monétaires comme Bekaert, ou encore des dossiers comme SGL Carbon et Nexity puisqu'ayant bénéficié d'une forte appréciation suite à la réduction de leur spread implicite.

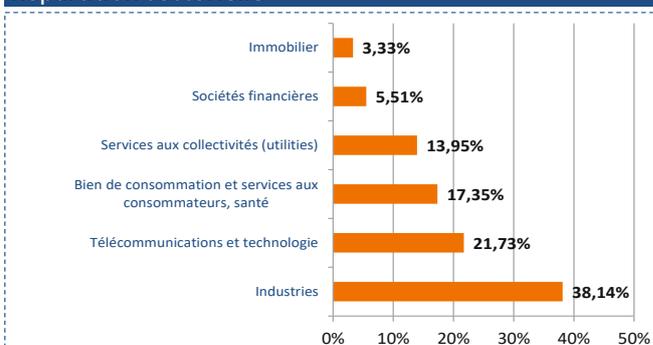
Le delta du portefeuille est de 0,40 toujours inférieur à celui de l'indice à 0,48. Sur la période le fonds sous-performe l'indice de référence de 39pb. Le rebond du titre Delivery Hero grâce aux annonces progressives de re-confinement et à une révision à la hausse du CA conjuguées au poids du dossier dans l'indice (5%) a pénalisé le fonds de 69pb. L'absence d'exposition au dossier Zalando a également contribué négativement pour 19pb. A contrario la réduction de l'exposition au dossier Cellnex a rapporté 20pb. La multiplication des expositions hors indice sur des valeurs industrielles a permis une contribution positive : Pirelli +3pb, Deutsche Lufthansa +9pb, Duerr +7pb. Une stratégie de couverture de la sensibilité obligataire par option a été initiée et débouchée en fin de période avec une contribution positive de 4pb.

Répartition par notations



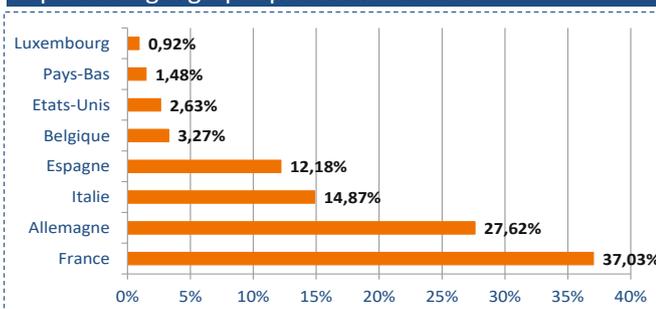
Sources : Agences de notation

Répartition sectorielle



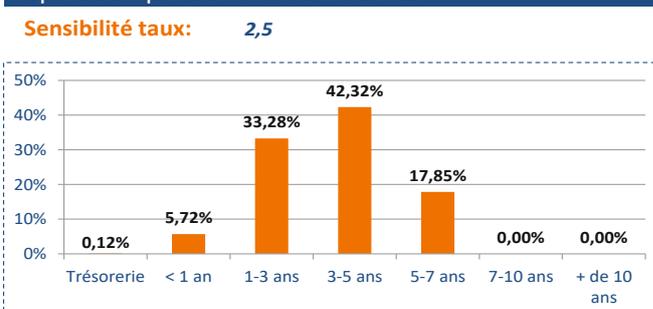
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique des emetteurs



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux contributeurs au delta du portefeuille

Libellé	Sous-jacent	Delta pondéré
EDF ZCP 14-09-24 CV	EDF	4,28
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	AMADEUS IT GROUP SA	2,50
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	UBISOFT ENTERTAINMENT	2,11
FRAN 0.875% 15-05-27 CV	SAFRAN SA	2,04
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	WORLDLINE SA	1,83
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	IBERDROLA SA	1,81
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	KERING	1,56
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	DEUTSCHE POST AG-REG	1,53
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EVONIK INDUSTRIES AG	1,45
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	ELIS SA	1,41

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux emetteurs en portefeuille

Nombre de lignes en portefeuille : 46

Libellé	Pays	Secteur	% actif
RAG-Stiftung	Allemagne	Industries	8,84%
EDF	France	Services aux collectivités (utilities)	6,20%
Safran SA	France	Industries	5,78%
Telecom Italia SpA/Milano	Italie	Télécommunications et technologie	4,62%
Fresenius SE & Co KGaA	Allemagne	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	4,61%
Deutsche Post AG	Allemagne	Industries	4,58%
Ubisoft Entertainment SA	France	Télécommunications et technologie	4,57%
AMADEUS IT GROUP SA	Espagne	Télécommunications et technologie	3,81%
Worldline SA/France	France	Télécommunications et technologie	3,69%
Elis SA	France	Industries	3,34%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le coefficient de corrélation (ρ)

Le coefficient de corrélation mesure le sens et le degré d'étroitesse de la relation entre l'OPC et l'indice de référence. Il est obligatoirement compris entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que la référence et l'OPC fluctuent dans le même sens. Négatif (un cas très rare), il exprime le fait qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de 0, il signifie que l'influence de l'indice de référence est faible et que les fluctuations de l'OPC sont essentiellement dues à d'autres influences.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

L'Alpha (α)

Il est égal à la performance moyenne de l'OPC après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Il peut donc être interprété comme la valeur ajoutée du gestionnaire sur la période, en neutralisant l'influence du marché. Cette performance est exprimée en % logarithmique.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque lié à la détention d'obligations convertibles, risque crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque de change, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC. La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part H:	253,75 €
VL part N:	5 096,08 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	192,87 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Sans classification

Indicateur de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 25/06/2003

Date de création part N : 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 1% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007083357

Code Bloomberg : PROBTPR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013334471

Code Bloomberg : PBFRADN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	-5,27%	1,52%	8,82%	-5,27%	6,86%	21,49%
Regard Actions Développement Durable N	-6,03%	1,45%	8,60%	-6,03%	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	-6,26%	1,86%	7,33%	-6,26%	7,20%	17,61%
Performance relative part H	0,99%	-0,34%	1,49%	0,99%	-0,34%	3,88%
Performance relative part N	0,23%	-0,41%	1,27%	0,23%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

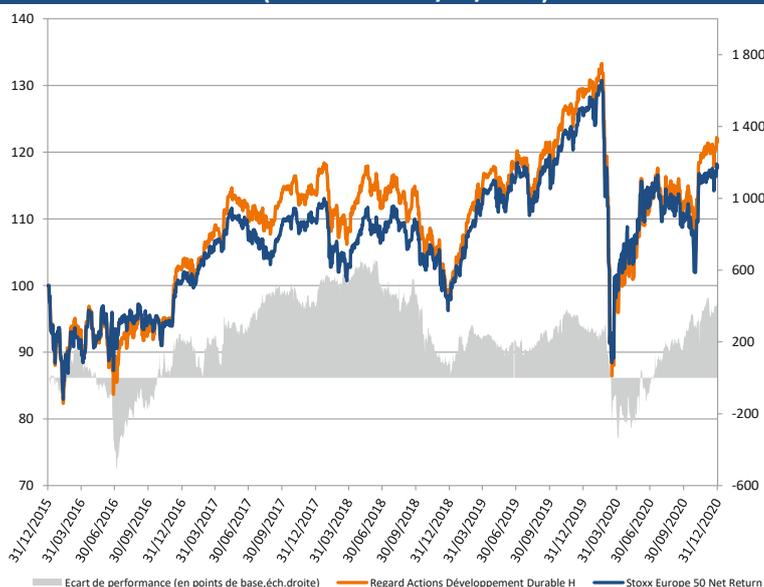
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2019	2018	2017	2016	2015
Regard Actions Développement Durable H	28,84%	-12,45%	10,69%	2,71%	8,72%
Stoxx Europe 50 Net Return	27,36%	-10,21%	9,00%	0,65%	6,52%
Performance relative	1,48%	-2,24%	1,69%	2,06%	2,21%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2015)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	31,64	29,99	20,36	19,33
Bêta	1,04		1,03	
Tracking Error	5,40		3,75	
Ratio d'information	0,21		-0,02	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

En 2019, la croissance économique mondiale a ralenti à son plus faible rythme en 10 ans. La récession industrielle observée à travers le globe cette année-là avait trouvé au début de l'année 2020 une porte de sortie avec la reprise de la demande chinoise. Malheureusement, dès le mois de février la pandémie de la COVID-19 s'est propagée depuis la Chine à une vitesse fulgurante obligeant les gouvernements à mettre en place des mesures de restrictions (transports aérien, fermeture des frontières, couvre-feux, confinements, etc...). Ces mesures de restrictions ont été le principal mal économique de l'année 2020. Le FMI estime la contraction de la production mondiale à -4,4 % soit la contraction la plus sévère enregistrée depuis la deuxième guerre mondiale. Notons que ce choc est inégal par nature. Il pénalise davantage : les services (plutôt que l'industrie), les économies ayant une part importante de tourisme, les économies ayant une infrastructure sanitaire inadaptée, les classes de la population les plus fragiles (métiers non compatibles avec le travail à distance, contrats précaires...) et les zones et territoires ayant accueilli des foyers de contamination (cluster). Ce choc s'est décliné en deux vagues (en avril et en novembre/décembre), mais la seconde vague semble avoir un impact beaucoup plus modéré que la première (les mesures de restrictions étant globalement moins strictes). Face à ce choc, la réaction des autorités publiques a été massive et immédiate. D'abord, la politique monétaire a été assouplie en dehors des réunions officielles afin de répondre à l'urgence de la situation. Si les actions ont été synchrones à travers les pays face à la progression rapide des mesures de restrictions, la seule action véritablement coordonnée a été la mise en place de lignes de liquidités en dollar (lignes de swaps). Les politiques non orthodoxes ont été les principales armes face à ce choc : les bilans cumulés de la BCE, la FED et la BOJ ont progressé de plus de 5300 milliards de dollars en un an. Les banques centrales ont ainsi réussi à prévenir une crise de liquidité et elles ont réduit l'instabilité financière. Ensuite, les autorités publiques ont usé de la politique budgétaire afin de soutenir l'économie (les entreprises, les emplois et le pouvoir d'achat des ménages). Les budgets estimés sont historiques de part et d'autre de l'atlantique : -15 % du PIB aux Etats-Unis et -9,5 % en zone euro. Le ratio de dette sur PIB des pays avancés progresserait ainsi de 20 points de pourcentage en une seule année. Cette combinaison de la politique monétaire et budgétaire a probablement permis de maintenir des perspectives économiques encourageantes pour les années à venir. Notons enfin que l'Europe a apporté une réponse jointe : le budget pluriannuel européen a été signé et il comportera une émission de dette commune pour aider les pays européens face à la COVID-19 (dont 360 milliards sous forme de subventions directes aux pays membres). Il s'agit d'une nouvelle étape majeure dans le projet européen. Enfin, les nœuds politiques ont été partiellement dénoués. Le président Biden sort vainqueur de l'élection américaine sans majorité forte au sénat. Cela risque de compliquer sa capacité à implémenter son programme électoral. Les négociations commerciales avec le Royaume-Uni ont finalement abouti à un accord. Des frictions dans les échanges internationaux pourraient néanmoins être présentes (règle de l'origine des produits, statut de Gibraltar, services financiers). Enfin l'Europe a également réussi à signer un accord d'investissement avec la Chine.

Après une année 2019 résolument euphorique, les marchés d'actions mondiaux ont débuté le millésime 2020 dans le rouge, malgré la baisse des incertitudes sur le commerce mondial avec la signature d'un accord entre la Chine et les Etats-Unis. Sur la seconde quinzaine du mois, le développement de l'épidémie de Covid-19 depuis la Chine a remis le marché sur ses gardes et engendré une prise de bénéfices globale. Par la suite, la situation sur les marchés s'est aggravée au rythme de la propagation de l'épidémie et de la mise en place de mesures restrictives un peu partout dans le monde, avec en mars un véritable tsunami baissier. Les nouvelles positives ayant pris le pas sur les révisions dramatiques des perspectives de croissance, le mois d'avril a marqué le début d'un fort mouvement de rebond des marchés d'actions qui s'est poursuivi jusqu'à la mi-septembre avec une rechute à l'automne avec la recrudescence de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives. Début novembre, l'annonce de résultats très positifs sur les vaccins a mis fin à ce mouvement de correction et les marchés ont également profité des résultats des élections américaines et de l'accord sur le Brexit. La fin de l'année aura donc été le théâtre d'un rebond spectaculaire des marchés avec des performances record. En Europe, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a progressé de 1.86% en décembre, ce qui permet de limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année avec un recul de 6.26%, après avoir frôlé les -30% en mars au plus fort de la crise.

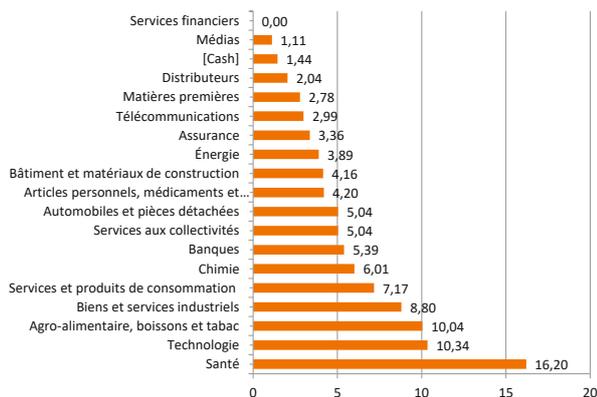
Sur le fonds RADD, dans un contexte de forte volatilité liée à la rotation sectorielle, et avec des souscriptions reçues qui ont représenté près de 5% de l'actif, de nombreuses opérations ont été réalisées. A l'exception de l'entrée en portefeuille du titre Danone, les achats sont des renforcements de lignes existantes qui devraient bénéficier des anticipations de sortie de la crise sanitaire avec le début de la vaccination. Les titres concernés sont AIR LIQUIDE, AIRBUS, ANGLO AMERICAN, ASML, BAE Systems, BASF, INDITEX, LINDE, LVMH, MICHELIN, NESTLE, RELX, SOCIETE GENERALE, TOTAL. Par ailleurs, la ligne PEUGEOT, devenue inéligible, a été vendue et en grande partie réinvestie sur FIAT CHRYSLER, dans l'optique de la fusion des deux groupes début 2021. Sur le mois, le fonds progresse de 1.52%, contre 1.86% pour l'indice de référence Stoxx50. Sur l'ensemble de l'année, la performance du fonds RADD est négative de 5.27%, soit un écart positif de performance à 99 pb par rapport au Stoxx50 dividendes réinvesti.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 58 (0)

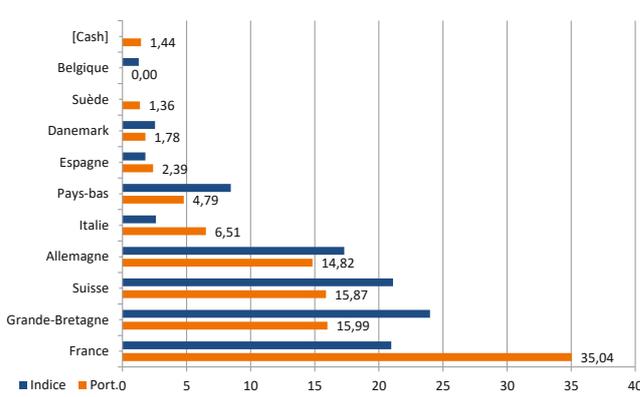
Exposition au risque action : 98,55%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestle S.A.	Agro-alimentaire, boissons et tabac	7,0
Roche Holding AG	Santé	4,7
ASML Holding NV	Technologie	4,0
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Services et produits de consommation	3,7
Novartis AG	Santé	3,2
SAP SE	Technologie	2,9
Total SE	Énergie	2,8
AstraZeneca PLC	Santé	2,8
Linde Plc	Chimie	2,8
Fiat Chrysler Automobiles NV	Automobiles et pièces détachées	2,5

Part des 10 premiers émetteurs : 36,4

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
DANONE	Ach	Consommation courante	PEUGEOT	Ven	Consommation non essentielle
FIAT INVESTMENTS NV	Renf	Consommation non essentielle			
TOTAL SE	Renf	Énergie			
NESTLE NOM.	Renf	Consommation courante			
BASF SE	Renf	Matériaux de base			

Ach : Achat

Renf : Renforcement

Ven : Vente

All : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Déblocage anticipé	<p>Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage.</p> <p>Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p> <p>Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p>
Déficit budgétaire et déficit public	<p>En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif.</p> <p>De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.</p> <p>On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final.</p> <p>Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".</p>
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.
Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5% (10% pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.

EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts État de la zone euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.



Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

www.regardbtp.com



www.probtp.com

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

